AVIS AU LECTEUR

Le présent guide d'utilisation du message PAYEXT D96.A pour un VIREMENT COMMERCIAL se compose de trois parties :

La 1^{ère} partie décrit les principes et règles générales qui s'appliquent à l'ensemble des messages financiers EDIFACT en version 96.A définis par le CFONB pour les échanges client-banque.

La 2^{ème} partie fournit les règles particulières d'utilisation du message EDIFACT d'ordre de paiement détaillé (PAYEXT : Extended Payment Order), basé sur le répertoire 96.A, pour un VIREMENT COMMERCIAL.

La 3^{ème} partie, descriptif technique, détaille le mode d'utilisation des segments et données dans le VIREMENT COMMERCIAL.

TABLE DES MATIERES

. <i>PA</i>	RTIE : REGLES GENERALES DES MESSAGES FINANCIERS EDIFA	CT 5
1.1.	Références normatives	5
1.2.	Présentation générale des messages	5
	1. Définition et terminologie	
1	.2.1.1. Les données élémentaires	
1	.2.1.2. Les données composites	7
1	.2.1.3. Les segments	
	.2.1.4. Les groupes de segments	
	.2.1.5. Les messages	
	.2.1.6. L'interchange	
1.2.		
1.2.		
1.3.	Présentation des guides d'utilisation	
1.3.		
1.3.	1 1	
	.3.2.1. Diagramme de branchement	
_	.3.2.2. Description des diverses parties d'un message	
1.3.	3. Listes des valeurs de codes	16
1.4.	Contrat d'interchange	16
1.5.	Modalités pratiques	17
	.1. Identification des établissements financiers et des comptes	
	1.5.1.1. L'identification du compte (C078)	
	.5.1.2. L'identification de l'établissement financier (C088)	
1.5.	` /	
1.5.		
1.5.	.4. Problématique de référencement	21
1	.5.4.1. Les références techniques	21
1	.5.4.2. Les références fonctionnelles	
	.5.4.3. Les références commerciales.	
	.5.4.4. Acheminement des références	
1.5.	1	
1.5.	.6. Règle de troncature	29
1.6.	Glossaire	29
. PA	RTIE : REGLES PARTICULIERES DU VIREMENT COMMERCIAL	
2.1.	Introduction	33
2.2.	Contrat d'interchange	33
2.3.	Définition fonctionnelle	33
2.4.	Modalités d'utilisation de certains segments et données	34
2.4.		
2.4.	e e	
2.4.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
2.5.	Format des montants	35
2.6.	Identification des intervenants	36
2.7.	Représentation des groupes / segments / données non utilisés	37

TABLE DES MATIERES

<i>3</i> .	P A.	RTIE : DESCRIPTIF TECHNIQUE DU VCOM	<i>40</i>
3	3.1.	Diagramme de branchement	40
3	3.2	Description détaillée	43

	Groupe	s Segments	Intitulés	Page
		UNB	En-tête d'interchange	43
		UNH	En-tête de message	44
		BGM	Début du message	45
		PAI	Instruction de paiement	46
		FCA	Affectation des frais financiers	47
		DTM	Date ou heure ou période	48
		DTM	Date ou heure ou période	49
	1	RFF	Référence	50
	2	MOA	Montant monétaire	51
	3	FII	Identification financière	52
	4	NAD	Nom et adresse	53
		CTA	Informations sur le correspondant	55
		COM	Coordonnées de communication	56
	5	INP	Intervenants dans l'instruction	57
		FTX	Texte en format libre	58
	6	GIS	Indicateur général	59
	O	MOA	Montant monétaire	60
		LOC	Identification d'un lieu ou emplacement	61
		NAD	Nom et adresse	62
		RCS	Conditions à remplir	63
		FTX	Texte en format libre	64
		nn C	Identification de toute	(5
		PRC	Identification du traitement	65
		DOC	Informations détaillée sur le document ou message	66
		MOA	Montant monétaire	67
7	0	MOA	Montant monétaire	68
7	8	DTM	Date ou heure ou période	69
		RFF	Référence	70
		NAD	Nom et adresse	71
	10	AJT	Informations détaillées sur l'ajustement	72
	10	MOA	Montant monétaire	73
		RFF	Référence	74
	14	GIS	Indicateur général	75
	14	MOA	Montant monétaire	76
		MOA	Montant monétaire	77
		UNT	Fin de Message	78
		UNZ	Fin d'interchange	79

Partie 1

REGLES GENERALES DES

MESSAGES FINANCIERS EDIFACT

1. PARTIE : REGLES GENERALES DES MESSAGES FINANCIERS EDIFACT

Ce document décrit les principes et règles qui s'appliquent à l'ensemble des messages EDIFACT en version 96.A définis par le CFONB pour les échanges client-banque.

Rappelons que cette version du répertoire est la version de référence en matière d'EDIFACT financier sur le plan international.

Les guides produits par la profession bancaire revêtent un caractère normatif et obligatoire sur les données communément utilisées, mais laissent à la disposition des banques la possibilité d'utiliser des données spécifiées facultatives dans les guides, enrichissant ainsi la qualité de l'information échangée. Les données complémentaires introduites dans les messages proviendront alors du système d'information de la banque, dans le sens banque / client, et seront convenues bilatéralement dans l'autre sens.

1.1. Références normatives

ISO 7372 : Dictionnaire de données utilisé en EDIFACT

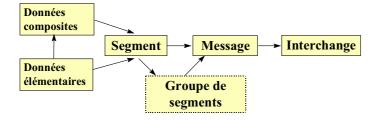
ISO 9735 : Règles de la syntaxe EDIFACT

1.2. Présentation générale des messages

Ce qui est présenté ci-après est destiné à fournir une information générale sur les messages financiers EDIFACT mais ne se substitue en aucun cas aux références normatives.

1.2.1. Définition et terminologie

L'organisation des informations pour constituer un message EDIFACT peut être représentée par le schéma suivant :



Le langage EDIFACT est composé de :

- données élémentaires
- données composites (qui regroupent des données élémentaires)
- segments de données (qui regroupent des données élémentaires et/ou des données composites
- groupes de segments de données (qui apparaissent dans les messages pour regrouper des segments de données et des groupes de segments de données).

Chaque composant ci-dessus (donnée, segment et groupe) est affecté d'un statut (cf paragraphe 1.2.3.).

Alors que le message regroupe des segments de données et des groupes de segments de données, l'interchange assure la fonction d'enveloppe des messages et identifie l'expéditeur et le destinataire de ces messages.

1.2.1.1. Les données élémentaires

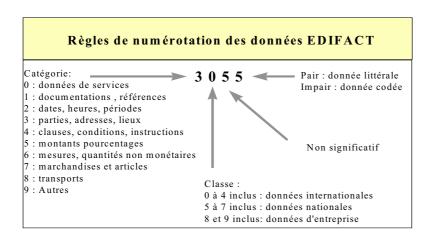
Les données élémentaires constituent l'unité d'information la plus fine.

Elles sont recensées dans le répertoire des données EDIFACT qui a été adopté comme norme ISO 7372.

Chaque donnée élémentaire est identifiée par :

- une référence à 4 chiffres
- un libellé
- une description
- un format (type de caractères utilisé et la longueur de la donnée)

La référence de 4 chiffres, attribuée à la donnée, suit une règle tenant compte de la nature et du type de donnée :



Il existe deux types de données :

• la donnée élémentaire se suffit à elle même sans qu'une autre donnée soit nécessaire pour préciser la nature de l'information.

exemple : la donnée élémentaire 0062, numéro de référence du message.

• la donnée élémentaire ne se suffit pas à elle même. Elle doit être associée à une autre donnée élémentaire qui est une donnée codée. Elle sert de qualifiant et renvoie à une table de valeurs de code.

exemple:

La donnée élémentaire 3148, numéro de communication, doit être associée à une autre donnée élémentaire 3155 qui est une donnée codée qualifiant le canal de distribution via un code appartenant à une liste de codes normalisés.

Le format des données est normalisé, sous les formes suivantes :

- an..x : alphanumérique de longueur variable 0 à x
- n..x : numérique de longueur variable 0 à x
- a..x : alphabétique de longueur variable 0 à x
- anx : alphanumérique d'une longueur fixe de x
- nx : numérique d'une longueur fixe de x
- ax : alphabétique d'une longueur fixe de x

1.2.1.2. Les données composites

Une donnée composite est un ensemble de données élémentaires lui conférant une signification fonctionnelle.

Chaque donnée composite est identifiée par un code Cnnn (la lettre C et 3 chiffres). La numérotation n'est soumise à aucune règle.

Exemple : la donnée composite C078 est constituée comme indiquée ci-dessous :

Donnée	Statut	Format	Description
C078	D		IDENTIFICATION DU COMPTE
3194	О	an35	numéro du compte titulaire
3192	О	an35	nom du titulaire du compte
3192	О	an35	nom du titulaire du compte
6345	О	an3	monnaie (en code)

1.2.1.3. Les segments

Les segments regroupent des données élémentaires et/ou des données composites en entités logiques.

La structure d'un segment est identique quel que soit le message dans lequel il est utilisé, et quel que soit le domaine fonctionnel auquel il se rattache.

Il existe différents types de segments :

- les segments sans qualifiant dont la finalité est précise.
- les segments qui doivent être associés à un qualifiant. La donnée élémentaire qualifiante en début de segment permet de préciser le contexte d'utilisation de celui-ci.

Exemple : Le segment NAD avec le qualifiant "OY" pour le nom et adresse du donneur d'ordre.

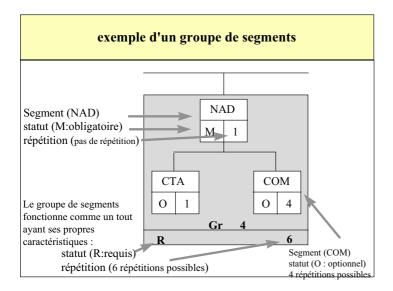
Un segment peut être présent plusieurs fois dans un même message :

- plusieurs répétitions possibles (ou occurrences) au même endroit dans un message.
- à des endroits différents dans le message avec des significations et des modes d'utilisations différents.

Chaque segment est identifié par un code de trois lettres (la lettre U en première position est réservée aux segments de service).

1.2.1.4. Les groupes de segments

Un segment peut être associé à d'autres segments pour former des groupes complexes d'informations. Par exemple, on associe un intervenant non financier (NAD) avec le nom du correspondant chez cet intervenant (CTA) et les coordonnées pour joindre cette personne (COM) L'association de ces trois segments produit un groupe.



Cette forme de présentation d'un message s'appelle un diagramme de branchement (L'exemple cidessus est limité à un groupe).

La notion de groupe correspond à la nécessité de regrouper les informations en ensembles fonctionnels dans un message.

Un groupe peut être composé de segments ou de groupes de segments.

La numérotation des groupes est propre au message. Elle suit un ordre chronologique d'apparition des groupes dans un message.

1.2.1.5. Les messages

Un message EDIFACT se compose des données dont l'échange entre partenaires est nécessaire à l'exécution d'une ou plusieurs transactions, par exemple un ordre de paiement.

Un message standard est identifié par un nom sur six caractères alphabétiques. Il est généralement rattaché à un secteur d'activité (assurance, banque, commerce, transport...).

Les services bancaires sont supportés par des messages EDIFACT spécialisés.

A titre d'exemples;

Services	Messages
Instruction de paiement	PAYMUL, PAYEXT
Avis de débit	DEBMUL
Avis de crédit	CREMUL
Extrait de compte	FINSTA
Etat de traitement bancaire	BANSTA

1.2.1.6. L'interchange

L'interchange a pour fonction de :

- identifier l'émetteur du ou des messages
- identifier le destinataire du ou des messages

Les deux segments de services UNB et UNZ indiquent le début et la fin de l'interchange.

exemple d'un interchange EDIFACT			
Interchange	UNB		
Message Segments de données	UNH		
Fin de message	UNT		
Message Segments de données	UNH		
Fin de message	UNT		
Message Segments de données	UNH		
Fin de message	UNT		
Fin de l'interchange	UNZ		

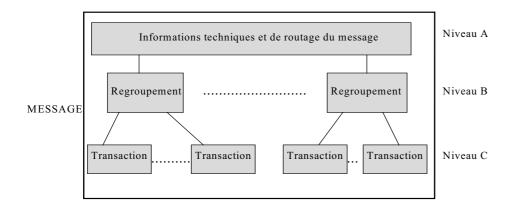
1.2.2. Structure des messages

Il existe deux formes de messages, les messages multiples et les messages unitaires.

Un message multiple se compose de trois niveaux fonctionnels :

- niveau A : C'est le niveau dans lequel on retrouve les éléments d'identification du message et des informations de routage.
- niveau B : Ce niveau a une valeur comptable. C'est à dire que les transactions qui lui sont rattachées au niveau C sont regroupées pour la comptabilisation et ne généreront qu'une ligne sur l'extrait de compte¹. Bien que les règles de regroupement puissent varier en fonction du type de service bancaire, les transactions rattachées au même niveau C doivent concerner au minimum le même compte débité ou crédité (en fonction du sens de l'opération), le même code opération et la même date d'exécution. Des critères supplémentaires peuvent éventuellement être spécifiées dans les guides des messages. Toutefois, dans le cas où le message n'a pas une incidence comptable, ce niveau peut être utilisé comme niveau de regroupement pour information. Les règles de regroupement sont alors définies dans le guide du message.
- niveau C : Niveau de transaction qui comporte les informations relatives à l'opération élémentaire

Représentation de la structure d'un message multiple :



Dans un message unitaire, il n'existe pas de notion de niveau, toutes les informations devant être considérées sur un même plan.

_

¹ Cette règle est la règle EDIFACT mais elle n'exclut pas un accord bilatéral de comptabilisation unitaire.

1.2.3. Statuts d'utilisation des groupes/segments/données

Le caractère obligatoire ou non d'un groupe, d'un segment, d'une donnée est défini par un statut.

Les messages normalisés par les Nations Unies ne prévoient que deux statuts qui sont M pour obligatoire (Mandatory) et C pour facultatif (Conditional).

Le statut "facultatif" prévu dans les définitions de messages normalisés "Nations Unies" a été redéfini plus précisément de façon à ne laisser aucune ambiguïté sur l'utilisation des objets (groupes, segments, données composites, données élémentaires) dans les guides d'utilisation des messages EDIFACT élaborés sous l'égide du CFONB.

La terminologie adoptée est la suivante :

Code	Signification	Commentaires
M	Obligatoire (Mandatory)	Obligatoire dans le message standard UNSM.
R	Requis (Required)	Utilisation obligatoire dans le cadre de ce guide.
D	Dépendant (Dependent)	Obligatoire sous certaines conditions, en particulier en fonction d'autres données dans le message.
A	Conseillé (Advised)	Utilisation vivement conseillée (l'information est utile pour l'un des intervenants ou pour le destinataire de l'opération).
О	Optionnel (Optional)	Peut être utile pour le destinataire mais n'est pas nécessaire pour le traitement de l'opération.
N	Non utilisé (Not used)	L'utilisation de cette donnée sera ignorée. Cette donnée ou entité, si elle est utilisée, sera ignorée par le destinataire du message.

1.3. Présentation des guides d'utilisation

1.3.1. Guide générique des messages et guide spécifique des opérations bancaires

A partir des normes de messages produites au niveau des Nations unies, les diverses communautés EDIFACT, tel que l'EBES² et son EEG4³ pour l'Europe et les messages financiers, définissent l'utilisation de ces messages.

Sur cette base, chaque communauté nationale ou sectorielle construit les guides d'utilisation des messages dont elle a concrètement besoin.

Le CFONB crée deux types de guide : les guides génériques des messages et les guides spécifiques des opérations bancaires.

Les guides génériques des messages sont l'adaptation au contexte national des guides d'utilisation des messages élaborés au niveau international. Ils constituent le cadre général qui permettra de supporter tout type d'opération bancaire pouvant être transporté dans le message défini. A titre d'exemple, tous les messages d'instruction de paiement unitaire seront élaborés à partir du guide générique du PAYEXT.

Du fait qu'il répond aux besoins des différentes opérations qu'il peut véhiculer, un guide générique n'est pas suffisamment précis pour pouvoir être utilisé concrètement pour véhiculer une opération bancaire donnée.

Les guides spécifiques des opérations bancaires sont le résultat de l'adaptation d'un guide générique à un type d'opération bancaire donné. Chaque guide spécifique comprend les données utilisables et les règles qui s'y appliquent, dans le cadre de l'opération bancaire à supporter. Il constituera la base du contrat d'interchange régissant l'utilisation concrète de ce message entre partenaires.

Tous les guides d'utilisation des messages financiers produits par le CFONB, qu'ils soient génériques ou spécifiques, se composent des trois parties suivantes :

- les règles générales qui ont un caractère transversal sans s'appliquer directement à un message en particulier,
- les règles particulières contiennent d'une part la définition fonctionnelle du message, et d'autre part des précisions sur les règles d'utilisation des segments et données. Compte tenu de leur caractère transversal (multisegment), ces éléments ne peuvent être introduits dans le descriptif technique (tel que règles de gestion ou de dépendance),
- un descriptif technique détaillant le mode d'utilisation des segments et données dans le message qui est décrit.

-

² EBES: European Board for Edi Standardization

³ EEG4: EBES Experts Groups 4 (finance)

1.3.2. Notation adoptée dans le descriptif technique

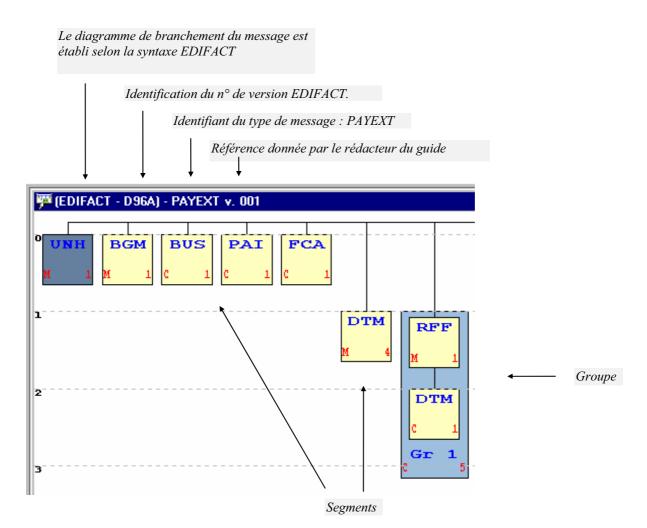
Les explications qui suivent sont destinées à faciliter la lecture des descriptifs techniques des guides d'utilisation de message EDIFACT.

Le descriptif technique,, se compose de deux parties :

- le diagramme de branchement,
- la description détaillée, selon l'ordre d'apparition dans le diagramme de branchement, des groupes, des segments et des données, essentiellement sous forme de tableau.

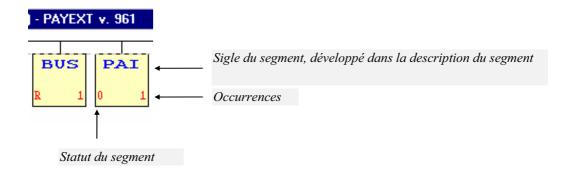
1.3.2.1. Diagramme de branchement

Vue partielle d'un diagramme de branchement



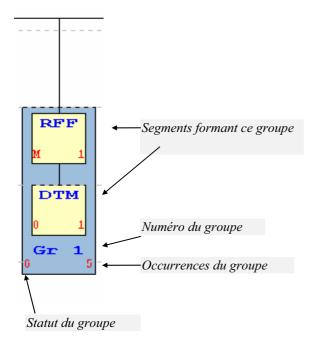
Vue de deux segments

Les caractéristiques d'un segment (son sigle, son statut, ses occurrences) figurent à l'intérieur du rectangle qui représente le segment.



Vue d'un groupe

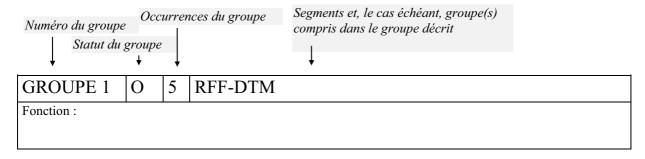
Les caractéristiques d'un groupe (son numéro, son statut, ses occurrences) figurent sur la ligne inférieure du cadre qui entoure les segments et, le cas échéant, les groupes qui sont compris dans le groupe circonscrit.



1.3.2.2. Description des diverses parties d'un message

Description d'un groupe

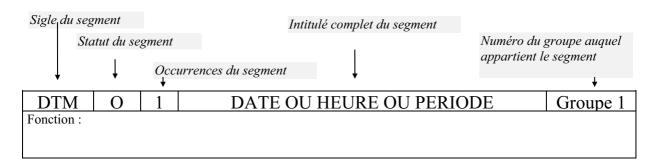
Dans la partie description détaillée, un groupe est présenté de la façon suivante :



Puis, les segments et, le cas échéant, le(s) autre(s) groupe(s) qui en font partie, sont décrits de façon détaillée et suivant leur ordre d'apparition dans le diagramme de branchement.

Description détaillée d'un segment

Les caractéristiques d'un segment (son sigle, son statut, ses occurrences, son intitulé et, le cas échéant, son appartenance à un groupe) figurent toujours en haut de la page par laquelle la description détaillée d'un segment débute :



Description détaillée, donnée après donnée, comme ci-après :

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu & Commentaires
C507 2005	M M	an3	DATE OU HEURE OU PERIODE Qualifiant de la date ou heure ou période	- 140 : date d'exigibilité du paiement - 203 : Date/heure d'exécution
Référen • com 3 ca • élém	† ut de la d ce de la c posite (1 r numéric pentaire (ériques)	lonnée car. alpha ques),	Libellé de la donnée : Format de la donnée et	Contient les valeurs de code utilisables soit les seules valeurs de codes admises soit une sélection de valeurs de coda alors signalée par "liste non exhaustive" Contient également des commentaires

1.3.3. Listes des valeurs de codes

Les listes de valeurs de codes qui figurent dans la colonne commentaire des descriptifs techniques des guides correspondent à une extraction des tables EDIFACT éventuellement complétées de valeurs de codes créées pour des besoins spécifiques (Ces valeurs commençant alors par la lettre Z).

Les listes de valeurs de codes présentent soit l'ensemble des valeurs utilisables dans le contexte du guide soit celles les plus couramment employées. Dans ce dernier cas, l'utilisateur a la possibilité de spécifier tout autre valeur de la table EDIFACT correspondante.

Pour différencier ces deux types de liste dans les descriptifs techniques des guides, le commentaire "liste non exhaustive" suivra la liste de valeurs de code lorsqu'elle n'est pas complète. Les listes présentant les seules valeurs de code utilisables ne comporteront pas de commentaire particulier.

1.4. Contrat d'interchange

Lorsque deux parties décident de s'échanger des messages financiers EDIFACT, elles signent préalablement un contrat d'interchange.

Ce contrat définit l'ensemble des spécificités commerciales, techniques, juridiques, etc, convenues bilatéralement entre les deux parties en sus des règles décrites, pour l'ensemble des messages financiers EDIFACT, dans la partie "Règles générales des messages financiers EDIFACT" et, pour chaque message, dans la partie "Règles particulières du message" du "Guide d'utilisation du message; ".

Il porte notamment, ces points n'étant pas définis par ailleurs, sur les protocoles de transport des données, sur d'éventuels cut-off-time pour traitement des données reçues ainsi que sur l'environnement en matière de sécurité.

1.5. Modalités pratiques

1.5.1. Identification des établissements financiers et des comptes

Le segment FII est utilisé dans les messages Edifact pour identifier, selon les cas, soit une institution financière (par exemple au niveau A d'un message multiple comme le PAYMUL), soit un compte au sein d'une institution financière (par exemple le compte à débiter au niveau B d'un PAYMUL). Il est utilisé souvent conjointement avec le segment NAD d'identification des parties selon des modalités qui sont précisées dans le guide d'utilisation de chaque message.

L'identification financière (FII) est par conséquent composée :

- d'une part de l'identification du compte (donnée composite C078)
- et d'autre part de l'identification de l'établissement financier (donnée composite C088).

La description détaillée du FII figure ci-après.

FII	IDENTIFICATION FINANCIERE	
3035	Qualifiant de l'intervenant	an3
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	
3194	Numéro du compte du titulaire	an35
3192	Nom du titulaire du compte	an35
3192	Nom du titulaire du compte	an35
6345	Monnaie, en code	an3
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433	Identification de l'établissement	an11
1131	Qualifiant de la liste des codes	an3
3055	Organisme responsable d'une liste de codes, en code	an3
3434	Numéro d'agence de l'établissement	an17
1131	Qualifiant d'une liste de codes	an3
3055	Organisme responsable de la liste de codes, en code	an3
3432	Nom de l'établissement	an70
3436	Emplacement de l'agence de l'établissement	an70
3207	Pays, en code	an3

On notera que les données qui permettent une identification automatique sont mises en caractères gras (uniquement dans le tableau ci-dessus et non pas dans le descriptif technique).

1.5.1.1. L'identification du compte (C078)

• Numéro de compte du titulaire (3194).

Pour une banque en France.

Cet identifiant doit être un RIB, sur 23 caractères.

Par dérogation à cette règle, un accord d'interchange spécifique peut prévoir l'utilisation d'un IBAN⁴ (*International Bank Account Number*, norme ISO 13616), notamment lors des échanges avec l'étranger.

Pour une banque étrangère.

Cet identifiant sera par ordre de préférence :

- un IBAN (ISO 13616),
- un BBAN (*Basic Bank Account Number*), c'est à dire l'identifiant EDI de compte utilisé dans le pays (quand une norme existe),
- un numéro de compte attribué par la banque, lorsque les deux autres types d'identifiants ne sont pas disponibles.

• Nom du titulaire du compte (3192).

Cette donnée n'a pas besoin d'être renseignée puisque les informations de ce type figurent dans le segment NAD qui identifie le tiers titulaire du compte, en particulier sous la forme codée qui n'existe pas dans le FII.

• Monnaie du compte (6345).

L'utilisation de cette donnée est soumise à accord d'interchange.

1.5.1.2. L'identification de l'établissement financier (C088)

Cette donnée composite n'est pas utilisée dans le cadre des paiements domestiques.

• Identification de l'établissement (3433).

Il s'agit de l'identification de l'institution sous sa forme ISO BIC (Bank Identifier Code, ISO 9362), soit à 8 caractères s'il s'agit du siège, soit à 11 caractères si un code agence lui est joint.

• Numéro d'agence de l'établissement (3434).

Cette donnée est utilisée pour identifier l'institution financière sous son identifiant national ou celui du système de paiement auquel elle est rattachée, au niveau de détail nécessaire pour l'exécution de l'opération (c'est à dire le siège, une agence, une filiale, etc.).

Le couple de données 1131-3055 est obligatoire dans ce cas car il permet de préciser le type d'identifiant utilisé. Les valeurs acceptables connues aujourd'hui de ce couple sont précisées ci-après.

⁴ L'IBAN se compose du code pays (ISO 3166), d'une clé de contrôle de l'ensemble de l'identifiant (2 caractères) et de l'identifiant national complet (ex : RIB pour la France).

Liste des couples 1131/3055 pour l'identification des comptes à l'étranger :

TABLE DES COUPLES 1131 / 3055 utilisables pour un compte ou un établissement financier à l'étranger				
Un numéro d'agence identifié par la donnée :	1131	3055		
Identification Fedwire (Etats Unis American Bankers Association)	154	114		
Numéro de compensation banque Suède	154	118		
(Swedish Bankers Association)				
Code banque italienne (Associazione Bancaria Italiana)	154	119		
Numéro de compensation banque suisse (Telekurs)	157	121		
CHIPS (Etats Unis)	25	114		
Code banque norvégienne (Norvegian Bankers Association)	154	124		
Code banque finlandaise (Finnish Bankers Association)	154	125		
Code banque belge (Belgian Bankers Association)	154	128		
Code banque danoise	25	130		
Code banque allemande (German Bankers Assoc.)	154	131		
Grande Bretagne - Bank Sort Code (CHAPS)	154	134		
Code banque autrichienne	25	137		
Canada (Canadian Payment Association)	154	170		
Définition mutuelle	ZZZ	ZZZ		

En raison du caractère non exhaustif de la liste et des conventions de codifications entre banques étrangères, les valeurs de codes indiquées ci-dessus doivent être précisément convenues entre les partenaires EDI dans l'accord d'interchange.

L'utilisation de l'une des données codées 3433 ou 3434 est recommandée et, selon le type de service offert par la banque, l'une de ces données peut être obligatoire.

• Nom de l'établissement (3432).

Cette donnée textuelle est obligatoire quand il ne s'agit pas du compte du donneur d'ordre et que la banque référencée est une banque à l'étranger, pour permettre aux établissements financiers impliqués dans l'exécution complète de l'ordre, de rectifier le cas échéant les identifiants codés utilisés plus haut.

• Emplacement de l'agence de l'établissement (3436).

Comme la donnée précédente, cette donnée est utile en cas d'erreur sur l'un des identifiants précédents.

• Pays (3207).

Cette donnée est requise pour les opérations internationales, sous forme ISO 3166 (deux caractères alphabétiques), et non utilisée pour les opérations domestiques.

1.5.2. Identification des intervenants non financiers

Un intervenant pouvant être référencé par différents types d'identifiants, il est nécessaire de qualifier le type d'identifiant utilisé, rôle assuré par les données 1131 et 3055.

Bien que sur le plan national, il soit recommandé d'utiliser le SIRET, les valeurs de code suivantes sont acceptées sauf restriction particulière indiquée dans les règles particulières.

1131	3055	Description
100	107	SIRET (INSEE)
160	107	SIREN (INSEE)
160	108	Numéro d'émetteur Banque de France
160	5	ISO
	9	Code EAN
160	16	Duns (Duns and Bradstreet)
160	106	DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects)
167		Code intracommunautaire (code assujetti TVA)
160	ZZZ	Définition mutuelle

1.5.3. Déclaration réglementaire à la Balance des Paiements

Les modalités détaillées de déclaration à la Balance des Paiements sont décrites dans le recueil des "textes applicables aux relations financières avec l'étranger" édité et mis à jour par la Direction de la Balance des Paiements de la Banque de France. Les informations ci-après sont fournies à titre indicatif et ne se substituent en aucun cas aux textes réglementaires.

Pour les messages de sens client banque, lorsqu'ils concernent une opération déclarable à la Balance des Paiements, les informations nécessaires doivent être présentes dans le message.

D'une manière générale, ces informations doivent être renseignées quand l'opération présente au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- transaction à destination d'une banque située à l'étranger,
- transaction exprimée dans toutes devises n'ayant pas cours légal en France et/ou dans les territoires d'Outre-Mer,
- transaction mettant en jeu, entre deux banques situées en France, un compte de donneur d'ordre résident et un compte bénéficiaire non résident,
- transaction mettant en jeu, entre deux banques situées en France, un compte de donneur d'ordre non résident et un compte bénéficiaire résident.

A contrario, ne sont donc pas déclarables les opérations exprimées en francs et mettant en jeu uniquement des comptes de résidents tenus dans un ou plusieurs établissements en France.

Les règles décrivant les modalités d'utilisation des segments et données spécifiques à cette déclaration sont décrites dans les règles particulières de chaque guide d'utilisation de message concerné.

1.5.4. Problématique de référencement

Afin d'être en mesure d'assurer une traçabilité de bout en bout des différents éléments échangés et traités (fichier, message, remise, transaction), il est nécessaire d'adopter des règles de référencement ne laissant aucune ambiguïté aussi bien du côté du remettant que du côté du destinataire. De ce fait, chaque partie est amenée à attribuer ses propres références ce qui assure l'unicité des références dans leurs systèmes d'information respectifs.

Il convient tout d'abord de distinguer trois types de référence :

- les références techniques
- les références fonctionnelles
- les références commerciales

1.5.4.1. Les références techniques

Elles visent à identifier les éléments physiques (le contenant) utilisés pour véhiculer les services bancaires. Elles peuvent être rappelées dans les comptes rendus techniques. On peut décliner trois références :

- La référence fichier Cette référence n'est utilisable qu'avec certains protocoles de communication.
- La référence interchange Cette référence figure dans la donnée 0020 du segment UNB. C'est la référence de l'interchange délimité par les segments UNB et UNZ en EDIFACT.
- La référence message Cette référence figure dans la donnée 1004 du segment BGM du message.

Cependant, historiquement elle pouvait parfois jouer, un rôle de référence soit technique, soit fonctionnelle. La version 96.A permettant de bien différencier les références techniques des références fonctionnelles, il est maintenant recommandé d'utiliser le segment RFF pour spécifier les références fonctionnelles.

Il existe une autre référence technique représentée par la donnée 0062 du segment UNH. Elle correspond à une référence attribuée par le logiciel de traduction. Elle peut être utilisée pour signaler une erreur de traduction par exemple.

1.5.4.2. Les références fonctionnelles

Elles sont destinées à identifier les entités fonctionnelles échangées (le contenu). Elles sont utilisées dans toute relation entre l'émetteur et le destinataire afin de reconnaître précisément l'ensemble concerné (remise, opération, ligne d'extrait,...).

• Référence de lot

C'est la référence de niveau B d'un message multiple. Elle identifie le lot d'opérations détaillées au niveau C du message. Elle correspond à la référence de la remise dans le sens client banque. Dans le cas d'un avis comptable, c'est la référence associée au montant comptabilisé.

Référence de transaction
 C'est la référence de l'opération élémentaire.

Dans les messages EDIFACT, chaque type de référence est identifié par une valeur de code appelée qualifiant en EDIFACT, ce qui assure la reconnaissance de l'objet identifié. Les qualifiants utilisés pour définir les références fonctionnelles sont les suivants :

Qualifiant	Description					
AEK	Référence de remise attribuée par le client					
CR	Référence de transaction attribuée par le client					
ACK	Référence de remise attribuée par la banque					
AIK	Référence de transaction attribuée par la banque					

Chaque partie (émetteur et destinataire) est amenée à attribuer ses propres références techniques et fonctionnelles pour l'enregistrement dans son système d'information. Ainsi, dans les retours d'information de la banque vers le client, il est conseillé de restituer les références attribuées par le client et celles attribuées par la banque, ce qui permet de faciliter d'éventuelles recherches.

1.5.4.3. Les références commerciales

Ce sont des références qui permettent de préciser la nature et l'objet du paiement au destinataire de l'opération. Ces références se composent d'un ensemble d'informations plus ou moins détaillé comme les numéros de factures, les montants dus,... dans le cas d'un règlement commercial ou peuvent correspondre à un libellé exprimant l'objet du paiement, par exemple "virement de salaire".

Le justificatif détaillé de paiement peut être représenté par une référence globale qu'on appellera référence de regroupement.

Compte tenu des contraintes actuelles de capacités des réseaux interbancaires, seule la référence de regroupement est acheminée entre banques et adressée dans un avis, voire dans l'extrait de compte, au destinataire. Le justificatif détaillé du paiement accompagné de la référence de regroupement sont transmis au destinataire soit directement par le donneur d'ordre soit par sa banque dans le cadre d'un service assurant ce transport.

La référence de regroupement permet alors au destinataire de rapprocher les deux flux.

Le tableau qui suit indique les principaux qualifiants utilisés 5:

Qualifiant	Description					
RA	Référence de l'avis de paiement adressé par le donneur d'ordre au destinataire (voir scénario A ci-après).					
PQ	Référence de paiement (elle est en principe attribuée par le donneur d'ordre).					

Il existe toute une série de qualifiants non précisée ici pour identifier le type de document commercial référencé (facture, avoir,....).

-

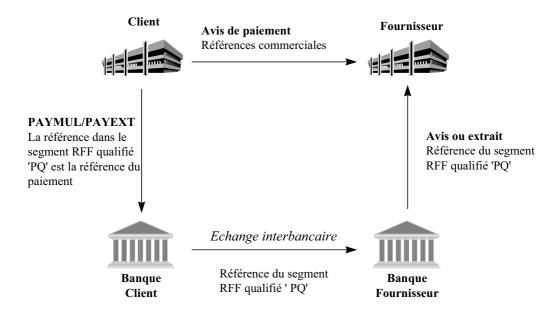
⁵ Voir aussi le tableau des règles d'utilisation croisée des segments RFF et DOC

1.5.4.4. Acheminement des références

L'acheminement des références commerciales permettant au destinataire de rapprocher le paiement du justificatif de paiement ou des documents commerciaux faisant l'objet du règlement peut se synthétiser dans les trois scénarios qui suivent.

Scénario A:

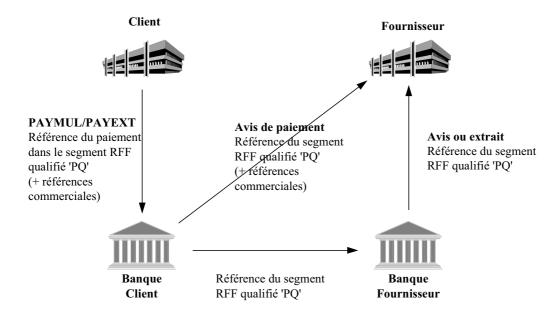
Le client envoie directement à son fournisseur un avis de paiement (message EDIFACT REMADV) contenant les différentes références commerciales qui font l'objet du paiement. Il est conseillé, dans ce cas, d'utiliser une référence de paiement (PQ) qui sera alors transmise à la fois dans le PAYEXT ou PAYMUL et dans le REMADV. Cette référence servant alors au rapprochement du REMADV et de l'avis de la banque du fournisseur.



A défaut de référence de paiement (PQ), la référence du REMADV (donnée 1004 du segment BGM) peut être utilisée comme référence et transmise à la banque avec l'ordre de paiement dans les messages PAYMUL ou PAYEXT avec le qualifiant 'RA'.

Scénario B:

Ce scénario correspond à un service particulier où la banque du donneur d'ordre transmet au minimum les informations de l'avis de paiement au fournisseur.

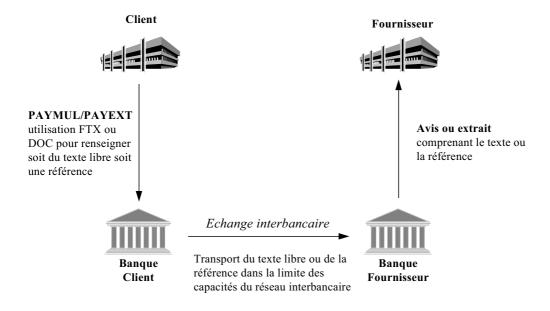


Scénario C:

Ce scénario correspond à des paiements mono-facture ou à des paiements de type "virements de salaire".

Dans le premier cas, seule la référence de la facture réglée est mentionnée dans le message de paiement pour acheminement jusqu'au bénéficiaire.

Dans le second cas, aucune référence commerciale n'est spécifiée mais un texte libre est associé au paiement (par exemple : virement de salaire).



Quel que soit le scénario, les informations véhiculées par le circuit interbancaire sont toujours limitées aux capacités du réseau interbancaire utilisé.

Règles d'utilisation croisée des segments RFF et des segments DOC dans les échanges clients - banques

		inges chents - banques			
Références de regroupement Références commerciales	RFF RA	RFF PQ	pas de RFF		
	Référence RA acheminée dans le circuit interbancaire	Référence PQ acheminée dans le circuit interbancaire	1. l'émetteur a souscrit un service de transport d'informations		
	la banque sauf pour des raisons	Les informations commerciales sont acheminées au destinataire si le Donneur d'ordre a souscrit un service de transport d'informations commerciales.			
			La banque crée sa propre référen qualifiée par "PQ" qu'elle transm dans le circuit interbancaire		
			Les informations commerciales sont acheminées au destinataire.		
			2. l'émetteur n'a pas souscrit de service de transport d'informations commerciales		
			La banque transmet par le circuit interbancaire les informations commerciales qu'elle a reçues dans la limite des capacités interbancaires.		
Absence d'informations commerciales (pas de segments DOC et/ou FTX)	interbancaire	Référence PQ acheminée dans le circuit interbancaire	La banque crée sa propre référence qualifiée par "PQ" qu'elle transmet dans le circuit interbancaire		

Dans le cas où une référence de contrat commercial (qualifiant CT) est spécifiée et que les références PQ et RA sont absentes, les règles mentionnées dans la colonne RFF PQ sont appliquées sur la référence CT. Si plusieurs références étaient spécifiées dans le message, l'ordre de priorité suivant doit être respecté : PQ, RA, CT.

Représentation de l'utilisation des références et de leurs qualifiants EDIFACT dans les échanges clients, banques en matière d'ordre de paiement

Objet référencé		Donneur d'ordres				Bénéficiaire							
Référence	Emetteur de la référence	Ordre de paiement multiple	Ordre de paiement simple	Avis de débit simple	Avis de débit multiple	Extrait	Compte- rendu	Avis de crédit (retour) (4)	Avis de crédit simple	Avis de crédit multiple	Extrait	Compte- rendu	Avis de paiement
		PAYMUL	PAYORD PAYEXT	DEBADV	DEBMUL	FINSTA	BANSTA	CREMUL	CREADV	CREMUL	FINSTA	BANSTA	REMADV
Référence remise client	Donneur d'ordres	AEK (niv. B)		AEK ⁽¹⁾	AEK	AEK ⁽¹⁾	AEK	AEK					
Référence transaction	Donneur d'ordres	CR (niv. C)	CR	CR ⁽²⁾	CR	CR ⁽²⁾	CR	CR					
Référence de paiement ou de REMADV	Donneur d'ordres	RA/PQ	RA/PQ						RA/PQ	RA/PQ	RA/PQ		RA/PQ
Référence du débit	Banque du DO			ACK ⁽¹⁾	ACK	ACK ⁽¹⁾	ACK						
Référence transaction	Banque du DO			AIK ⁽²⁾	AIK	AIK ⁽²⁾	AIK						
Référence crédit global (3)	Banque du bénéficiaire								ACK	ACK	ACK	ACK	
Référence transaction	Banque du bénéficiaire								AIK	AIK	AIK	AIK	
Référence crédit global de retour	Banque du DO							ACK ⁽⁵⁾	AIK	AIK	AIK	AIK	
Référence crédit transaction retour	Banque du DO							AIK	AIK	AIK	AIK	AIK	

^{(1) :} Référence utilisée dans le cas d'un débit global

^{(2):} Référence utilisée dans le cas d'un débit détaillé par transaction
(3): La référence crédit global n'est utilisée que si la banque bénéficiaire regroupe des opérations de même nature avant de les imputer sur le compte
(4): Deux cas de figure sont représentés dans cette colonne, les écritures de crédit en compte initiées par la banque du donneur d'ordre suite à la détection de l'impossibilité de traiter totalement l'opération et les retours confrères. Rappelons que si le rejet est initié par la banque du DO et n'engendre pas d'écriture en compte, il peut être signifié au DO par un message BANSTA.

Si le rejet donne lieu a une écriture de crédit (ex : rejet confrère), il peut se traduire par l'envoi d'un message CREEXT/CREMUL. Ce cas est appelé "retour".

(5): La référence de crédit global est liée à des accords spécifiques qui conduisent à regrouper les retours pour la comptabilisation.

Dans le cas d'un retour, la banque fournit une référence crédit transaction retour (AIK) et éventuellement une référence crédit global retour si elle regroupe les retours pour les comptabiliser sur le compte. Cette référence a une valeur comptable et apparaît à ce titre dans le relevé de compte (message FINSTA).

1.5.5. Codes opérations

L'un des objectifs majeurs de l'utilisation de l'EDIFACT est de permettre, d'un bout à l'autre de la chaîne d'exécution d'une transaction, la transmission en toute intégrité des informations nécessaires.

Pour les messages financiers, cette information contient notamment l'identification précise de l'opération comptable et, si elle inclut plusieurs transactions, de chacune d'entre elle.

Le "code opération interbancaire" utilisé dans les extraits de compte est spécifié au niveau comptable (niveau B) des avis d'opéré multiples permettant ainsi un rapprochement entre les messages d'avis d'opéré et les lignes de l'extrait de compte.

Afin de fournir le niveau le plus fin possible d'identification des transactions, il est apparu nécessaire de créer, en plus du code libellé interbancaire qui identifie l'opération comptable, un **Code Opération Bancaire Détaillé** - COBD - qui permet d'identifier sans ambiguïté et au plus petit niveau de détail possible la transaction concernée (identifié dans les ordres de paiement par un code PAI 4461) La structure du COBD est composée de 3 caractères.

1.5.6. Règle de troncature

Dans tous les cas où une donnée alphabétique ou alphanumérique de longueur variable est limitée en longueur, l'application de la règle de troncature doit s'entendre par :

- Cadrage de la donnée à gauche
- Troncation à partir de la droite

1.6. Glossaire

Code:

Représentation standardisée d'un concept dans un système informatisé. Le système de représentation par code doit être doté d'une syntaxe concise associée à une sémantique précise. Dans le contexte de ce guide, le mot code est utilisé pour désigner soit le type du code, soit une valeur précise du code.

Contrat d'interchange :

Contrat visant à encadrer et à définir l'échange de données entre deux partenaires commerciaux. Ce document se présentant habituellement sous la forme d'un manuel décrivant par exemple le type de message utilisé, le niveau de syntaxe, les prescriptions commerciales et juridiques et les prescriptions techniques en matières de télécommunications, sécurité, etc. (EDIFRANCE)

Diagramme de branchement

Présentation graphique d'un message avec les segments et groupes de segments qui le composent dans l'ordre chronologique de leur apparition

Donnée

Fait, concept ou instruction représentés sous une forme conventionnelle et adaptée à une communication, une interprétation ou un traitement par l'homme ou par des moyens automatiques (ISO 2382-1)

Donnée composite

Ensemble d'au moins deux données élémentaires lui conférant une signification fonctionnelle

Donnée élémentaire

Unité d'information la plus fine d'un message EDIFACT

EDIFACT

Electronic Data Interchange For Administration, Commerce and Transport, traduit en français par "Echange de Données Informatisé dans l'Administration, le Commerce et le Transport"

Groupe (de segments)

Ensemble de segments. La notion de groupe correspond à la nécessité de regrouper des informations en ensemble fonctionnel dans un message

Guide d'utilisation

1/ Manuel décrivant les règles nécessaires à l'exploitation et à la transmission d'un message EDIFACT donné et de ses composantes. Il sert notamment à préciser le sens des données, l'agrément de leur structure, le niveau de syntaxe utilisé, des prescriptions en matière de sécurité. Il s'adresse aux utilisateurs fonctionnels intéressés dans l'entreprise (EDIFRANCE)

2/ Guide CFONB : ouvrage composé de trois parties (Règles générales des messages financiers EDIFACT", "Règles particulières du message XXXXXX" et "Descriptif technique"), réalisé par le CFONB et donnant les informations nécessaires à l'utilisation d'un message financier EDIFACT donné

Guide générique

Adaptation par le CFONB au contexte national des guides d'utilisation des <u>messages</u> élaborés au niveau international

Guide spécifique

adaptation d'un guide générique à un type d'opération bancaire donné

Interchange

1/ Communication d'un partenaire à un autre consistant en une combinaison structurée de messages et de segments de service commençant par un en-tête de contrôle d'interchange et se terminant par une fin de contrôle d'interchange (ISO 9735)

2/ anglicisme, synonyme d'échange.

Message

Un message EDIFACT se compose des données dont l'échange entre partenaires est nécessaire à l'exécution d'une ou plusieurs transactions, p.ex. un ordre de paiement.

Segment

Ensemble prédéfini et identifié d'éléments de données associés habituellement de façon fonctionnelle et reconnus par leur position séquentielle en son sein. (ISO 9735)

Regroupement de données élémentaires et/ou données composites en entités logiques

Statut

Indication pour préciser l'utilisation des données, données composites, segments, groupes

UNSM

Message normalisé des Nations unies. Il s'agit d'un message EDIFACT approuvé en vue d'être utilisé à l'échelon international. (TRADE/WP4/R.721; ISO 2382-4)

Partie 2

REGLES PARTICULIERES DU

VIREMENT COMMERCIAL

(PAYEXT D96.A)

2. PARTIE : REGLES PARTICULIERES DU VIREMENT COMMERCIAL

2.1. Introduction

Ce document définit les règles d'utilisation du virement commercial (VCOM), basé sur le message EDIFACT d'ordre de paiement détaillé (PAYEXT : Extended Payment Order) du répertoire EDIFACT 96.A.

Ces règles doivent être appliquées par toute entreprise souhaitant constituer et remettre de tels ordres à une banque en France.

2.2. Contrat d'interchange

Il est rappelé que les échanges de messages EDIFACT font l'objet d'un contrat d'interchange entre l'émetteur et le récepteur. Ce contrat définit notamment le(s) moyen(s) de paiement utilisé(s) et les modalités de constitution des fichiers à télétransmettre à la banque. A cet égard il est recommandé de ne regrouper que des opérations de même nature dans un fichier.

2.3. Définition fonctionnelle

Le virement commercial est composé :

- d'un ordre de virement commercial expédié par l'acheteur à sa banque un certain temps avant l'échéance du règlement, ordre comportant tous les éléments permettant au fournisseur d'identifier les créances réglées par ce virement ;
- de l'engagement de la banque de l'acheteur de faire parvenir au plus tôt au fournisseur un avis lui annonçant ce virement et détaillant les factures ou règlements auxquels il correspond;
- d'un virement ordonnancé automatiquement par la banque de l'acheteur à l'échéance prévue.

Le VCOM peut servir de base à différentes formes de financement proposées par la banque de l'acheteur au fournisseur. Le financement ne fait pas partie intégrante de la définition interbancaire du virement commercial.

2.4. Modalités d'utilisation de certains segments et données

La partie 3 de ce guide (descriptif technique) précise, à l'appui du diagramme de branchement, la majeure partie des conditions d'utilisation des segments et données. Les règles qui suivent apportent des précisions complémentaires sur l'utilisation de certains segments :

2.4.1. Segments DTM de début de message

Deux dates doivent être obligatoirement renseignées dans les segments DTM de début de message :

- La date (et éventuellement l'heure) de création du message (qualifiant '137')
- La date à laquelle la transaction financière devrait être effectuée (la date d'exécution demandée : qualifiant '203')

La première occurrence du segment DTM est la seule obligatoire dans le message PAYEXT standard UNSM. Elle permet de renseigner la date de création du message.

Pour renseigner la deuxième date obligatoire dans le virement commercial, la date à laquelle la transaction devrait être effectuée, une deuxième occurrence du segment DTM est requise.

Aussi, par souci de clarté dans le diagramme de branchement, il a été décidé de représenter ces deux occurrences du segment DTM de façon distincte sous la forme de deux segments successifs.

2.4.2. Déclaration à la Balance des Paiements (groupe 6)

Pour les opérations non déclarables, le groupe 6 n'est pas utilisé. Pour les opérations déclarables, les modalités d'utilisation des données spécifiques à la déclaration à la Balance des paiements diffèrent suivant la qualité du client donneur d'ordre :

- compte de résident (dans ce cas il conviendra de distinguer les trois cas existants : les déclarants directs partiels, les déclarants directs généraux et les non déclarants directs)
- compte de non résident

Ces informations sont regroupées dans le groupe 6 du message qui peut être répété jusqu'à 6 fois (6 occurrences) lorsque le paiement recouvre des opérations de natures économiques différentes.

Règles d'utilisation des différents composants du groupe 6 en fonction des cas possibles :

		Segment					
Donneur d'ordre		GIS	MOA	LOC	NAD	RCS	FTX
	Non	7365= ZBD	5004=montant à	3225=code	3039=siren	7295=code	Format
	Déclarant		déclarer	pays		nature	libre
	direct		5025=321			économique	
	Déclarant	7365= ZDP	5004=montant à	3225=code	3039=siren	7295=062	Format
Résident	direct		déclarer	pays			libre
	partiel		5025=321				
	Déclarant	7365= ZDG	5004=montant à	3225=code	3039=siren	7295=060	Format
	direct		déclarer	pays			libre
	général		5025=321				
Non		7365= ZBD	5004=montant à	3225=code	non utilisé	7295=code	Format
résident			déclarer	pays		nature	libre
			5025=321			économique	

2.4.3. Monnaie de facturation et monnaie de paiement (groupes 8 et 14)

Il est recommandé de payer dans la monnaie de facturation.

Dans le cas contraire, la somme des montants versés du groupe 8 doit figurer dans le segment MOA du groupe 14 qualifiée par la donnée C516/5025 = 12.

Dans tous les cas, la somme des montants qui figure dans le segment MOA du groupe 8 qualifiée par la donnée C516/5025 = 12, (somme convertie dans la monnaie du règlement si la monnaie de facturation est différente de la monnaie de paiement), pourra être comparée au montant du virement. Les montants n'étant pas signés, on reconnaît leur sens par le type de documents qualifié par le C002/1001 du segment DOC du groupe 8.

Le tableau qui suit donne le signe appliqué à chaque montant du document :

Code	Libellé	Signe
326	Facture partielle	+
380	Facture commerciale	+
381	Note de crédit	-
383	Note de débit	+
386	Facture de paiement d'avance	+
393	Facture affacturée	+
493	Position de compte	+

2.5. Format des montants

La longueur des montants est limitée à 13 caractères y compris les décimales et la virgule. Un montant sans décimale est limité à 10 chiffres significatifs.

2.6. Identification des intervenants

Quatre intervenants non financiers peuvent être identifiés dans le virement commercial :

- le donneur d'ordre
- le bénéficiaire
- le payeur
- le payé.

Le plus souvent, seuls les deux premiers sont utilisés.

Donneur d'ordres et payeur:

Le segment NAD payeur (3035="PL") est utilisé quand le payeur est différent du donneur d'ordre. Dans ce cas deux segments NAD doivent être renseignés et les coordonnées bancaires spécifiées dans le segment FII (3035="OR") sont rattachées au NAD payeur.

exemple : règlements effectués par une Centrale d'achat

• Première occurrence :

NAD du PL: informations concernant le payeur (la Centrale)

• Deuxième occurrence :

NAD du OY : informations concernant le donneur d'ordre (le bénéficiaire de la marchandise)

Bénéficiaire et payé:

Le segment NAD payé (3035="PE") est utilisé quand le bénéficiaire est différent du payé. Dans ce cas deux segments NAD doivent être renseignés et les coordonnées bancaires spécifiées dans le segment FII (3035="BF") sont rattachées au NAD payé.

Si le bénéficiaire et le payé sont différents, <u>l'avis reprenant les informations commerciales</u> sera adressé au payé par la banque.

exemple: règlement à un factor

• Première occurrence :

NAD du PE : informations concernant le payé (le factor)

• Deuxième occurrence :

NAD du BE : informations concernant l'origine de la marchandise (le fournisseur)

Il est recommandé d'identifier chaque intervenant par son code SIRET. Cependant les autres codes listés dans les règles générales sont applicables notamment pour le factor dont le SIRET n'est pas toujours connu du payeur.

Exemple : lorsque le code SIRET du factor n'est pas connu de l'entreprise, un code interne (nnnn) peut être spécifié. Les données 3035 et C082 doivent alors apparaître comme suit : NAD+PE+nnn:160:ZZZ

Tableau de correspondance entre les segments NAD et FII (donneur d'ordres et payeur)

Qualifiant	Nom	O1:6:4	- 1 . 2 .	
(3035)	(C058/3124 ou C080/3036)	Qualifiant (3035)	Identification du compte (C078/3194)	Titulaire (C078/3192)
"OY"	M	"OR"	R	N
"OY"	M	"OD"	ח	N
	"OY"	ou C080/3036) "OY" M	Ou C080/3036) "OY" M "OR"	ou C080/3036) "OY" M "OR" R "OY" M

M: obligatoire - R: Requis - N: non utilisé

Tableau de correspondance entre les segments NAD et FII (les bénéficiaires et payés)

Segment	NAD			FII	
Donnée	Qualifiant (3035)	Nom (C058/3124 ou C080/3036)	Qualifiant (3035)	Identification du compte (C078/3194)	Titulaire (C078/3192)
Bénéficiaire	"BE"	M	"BF"	R	N
= Payeur					
Bénéficiaire	"BE"	M			
+ Payé	"PE"	M	"BF"	R	N

M : Obligatoire - R : Requis - N : Non utilisé

2.7. Représentation des groupes / segments / données non utilisés

Les groupes / segments signalés dans le diagramme de branchement par un N sont " non utilisés " et seront uniquement représentés dans le descriptif technique par l'entête du segment/groupe.

Toutefois, un segment défini comme obligatoire dans le message standard UNSM reste signalé par un M, même si nous le considérons, du fait de son rattachement à un groupe non utilisé, comme un segment non utilisé.

La même logique s'applique aux données. Ainsi, une donnée définie comme obligatoire dans le message standard UNSM reste signalée par un " M " dans le descriptif technique, même si du fait de son rattachement à une donnée composite non utilisée elle est également non utilisée.

Partie 3

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU

VIREMENT COMMERCIAL

(PAYEXT D96.A)

- 3. PARTIE: DESCRIPTIF TECHNIQUE DU VCOM
 - 3.1. Diagramme de branchement

3.2	Description détaillée

3.2 Description détaillée

UNB	M	1	EN-TÊTE D'INTERCHANGE		
Fonction	Fonction : Débuter, identifier et indiquer un interchange.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
S001	M		IDENTIFIANT DE LA	
			SYNTAXE	
0001	M	a4	Identifiant de syntaxe.	-UNOA : constante
				-UNOB : CEE/ONU - jeu de caractères de
				niveau B.
0002	M	n1	Numéro de version de syntaxe	-1 : constante
			j	
S002	M		EMETTEUR DE	
0004	M	25	L'INTERCHANGE	
0004 0007	M R	an35 an4	Identification de l'émetteur Qualifiant du code d'identification	1 . DING (Dun & Dundstmost)
0007	K	a114	du partenaire	-1 : DUNS (Dun & Bradstreet) -5 : SIRET/INSEE
			du partenane	-9 : DUNS avec un suffixe à 4 chiffres
				-14 : EAN (Association européenne de
				numérotation des articles)
				-22 : SIREN/INSEE
				-30 : ISO 6523 : Identification d'organisme
0008	0	an14	Adresse d'acheminement en retour	
S003	M		DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	
0010	M	an35	Identification du destinataire	
0010	R	an4	Qualifiant du code d'identification	-5 : SIRET/INSEE
0007	IX.	шт	du partenaire	3. SIKET/IIVSEE
0014	О	an14	Adresse de routage	
S004	M		DATE/HEURE	
			D'ETABLISSEMENT	
0017	M	n6	Date	sous la forme : AAMMJJ
0019	M	n4	Heure	sous la forme : HHMM
0020	M	an14	Référence de contrôle de	Référence, allouée par l'émetteur, permettant
			l'interchange	d'identifier l'interchange de façon unique.
S005	0		DEFEDENCE OF WOLDE	C'est une référence purement technique. L'utilisation de cette donnée est soumise à
8003	U		REFERENCE OU MOT DE PASSE DU DESTINATAIRE	l'accord d'interchange.
0022	M	an14	Référence destinataire/mot de	l'accord d'interchange.
0022	IVI	a1114	passe	
0025	О	an2	Qualifiant du mot de	
			passe/référence du récepteur.	
0026	О	an14	Référence application	L'utilisation de cette donnée est soumise à
				l'accord d'interchange.
0029	О	a1	Code de priorité pour le traitement	L'utilisation de cette donnée est soumise à
0021		1	B 1 11 / / /	l'accord d'interchange.
0031	О	n1	Demande d'accusé réception	L'utilisation de cette donnée est soumise à
0032	О	an35	Identifiant de l'accord d'échange	l'accord d'interchange.
0032	D	n1	Indicateur de test	-1 : L'échange est un test
0033	שן	111	indicateur de test	L'utilisation de cette donnée est soumise à
				l'accord d'interchange.
	İ	1		raccord d interchange.

	UNH	M	1	EN-TÊTE DE MESSAGE				
ĺ	Fonction : Déclencher, identifier et définir un message.							
	C'est un	seg	C'est un segment de service standard. Il permet d'identifier chaque message individuellement.					

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0062	M	an14	Numéro de référence du message	Les messages sont numérotés en ordre
				séquentiel croissant de 1. La référence du
				message dans l'interchange est donc unique.
				On la retrouve dans le segment 'UNT'. C'est
				une référence purement technique.
S009	M		IDENTIFIANT DU MESSAGE	Spécification du type de message envoyé, de
				la version et du numéro de référence utilisés.
0065	M	an6	Identifiant du type de message	-PAYEXT : constante
0052	M	an3	Numéro de la version du type de	-D:
			message.	
0054	M	an3	Numéro de la révision du message	Identification du numéro de répertoire
				EDIFACT. Le numéro de répertoire du
				PAYEXT décrit dans ce document doit
				toujours être "96A"
0051	M	an2	Agence de contrôle	-UN : Messages normalisés des Nations
				Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	N	an6	Code attribué par l'association	
0068	N	an35	Référence commune d'accès	
S010	N		STATUT DU TRANSFERT	
0070	M	n2	Séquence des transferts	
0073	N	al	Premier et dernier transferts	

BGM	M	1	DEBUT DU MESSAGE			
Fonction	Fonction : Ce segment permet l'identification du message. Il indique le type du message ainsi qu'une référence					
interne	du de	onneur d'oi	·dre			

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C002	R		NOM DU DOCUMENT OU	Identification du type de document contenu
			MESSAGE	dans le message, sous forme codée.
1001	R	an3	Nom du document ou message (en	-451 : Ordre de paiement détaillé.
			code)	
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
1000	N	an35	Nom du document ou message	
1004	R	an35	Numéro du document ou message	Ce numéro permet au donneur d'ordre
				d'identifier son message. C'est sa référence
				technique.
1225	R	an3	Fonction du message (en code)	−9 : Original : Le message est un original
4343	N	an3	Type de réponse	

BUS	N	1	FONCTION COMMERCIALE	
-----	---	---	----------------------	--

 PAI
 O
 1
 INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

 Fonction : Ce segment permet de spécifier le moyen de paiement demandé par le donneur d'ordre. L'absence de ce segment signifie que le paiement sera fait selon les modalités prévues dans le contrat d'interchange.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C534	M		INFORMATIONS DETAILLEES	
			SUR L'INSTRUCTION DE	
			PAIEMENT	
4439	N	an3	Conditions de paiement (en code)	
4431	N	an3	Garantie de paiement (en code)	
4461	R	an3	Moyen de paiement (en code)	–Z7 : Virement commercial finançable : le
				donneur d'ordre demande de payer le
				bénéficiaire par virement commercial
				finançable (usage français).
				–Z8 : Virement commercial non finançable :
				le donneur d'ordre demande de payer le
				bénéficiaire par virement commercial non
				finançable (usage français).
				Dans le cas d'utilisation de ce code, il est
				recommandé au client d'informer ses
				fournisseurs qu'il utilise cette possibilité.
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
4435	N	an3	Circuit du paiement (en code)	

FCA	O	1	AFFECTATION DES FRAIS FINANCIERS				
Fonction	Fonction: Utilisation soumise à accord d'interchange.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4471	M	an3	Règlement (en code)	−15 : Tous les frais sont supportés par le
				payeur
C878	R		COMPTE DE FRAIS OU DE DEDUCTION	Identification de l'agence et du compte (du donneur d'ordre ou payeur) sur lequel les charges sont imputées. Il est renseigné, si ce compte n'est pas celui décrit dans le segment FII du groupe 3.
3434	M	an17	Numéro d'agence de l'établissement	C'est la codification Banque de France constituée du code banque (5 car obligatoires) et du code guichet (5 car obligatoires).
1131	R	an3	Qualifiant de la liste des codes.	-25 : Identification bancaire
3055	R	an3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	-108 : FR, Banque de France.
3194	R	an35	Numéro du compte du titulaire	RIB entier (23 car).
				Quand un compte est spécifié, tous les frais à la charge du donneur d'ordre seront imputés sur ce compte. Si plusieurs comptes, autres que le compte primaire (défini au FII du groupe 3), étaient concernés pour l'imputation des frais, ils feraient l'objet d'accords bilatéraux non décrits dans ce message.
6345	О	an3	Monnaie (en code)	-EUR : Euro -FRF : Franc français

	DTM M	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	
ſ	Fonction:	Ce segmen	t spécifie la date et, si nécessaire, l'heure à laquelle le message a été d	créé.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an3	Qualifiant de la date ou heure ou	-137 : Date/heure de message/document.
			période	Date/heure à laquelle le message a été créé.
2380	R	an35	Date ou heure ou période	Indication de la date ou heure selon le
				format indiqué par le qualifiant.
2379	R	an3	Qualifiant du format de la date ou	-102 : SSAAMMJJ
			heure ou période	–203 : SSAAMMJJHHMM

DTM R	1	DATE OU HEURE OU PERIODE	
Fonction:	Ce segment	spécifie la date à laquelle la transaction financière devrait être effec	tuée.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an3	Qualifiant de la date ou heure ou	-203 : Date/heure d'exécution exigée : date à
			période	laquelle le donneur d'ordre ou payeur désire
				que la banque exécute l'ordre.
2380	R	an35	Date ou heure ou période	Indication de la date ou heure selon le
				format indiqué par le qualifiant.
2379	R	an3	Qualifiant du format de la date ou	-102 : SSAAMMJJ
			heure ou période	

GROUPE 1 R 4 [RFF - DTM]

Fonction : Ce groupe de segments contient les références qui peuvent être utilisées dans le cadre d'un virement commercial.

[Groupe 1]

Pour l'utilisation de ces références, voir les "Règles générales des messages financiers EDIFACT"

RFF M 1 REFERENCE

Fonction : Indiquer une référence. Ce segment est utilisé par le donneur d'ordre pour donner un numéro de référence unique à chaque transaction ou un numéro de référence utile au traitement de l'ordre.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C506	M		REFERENCE	
1153	M	an3	Qualifiant de la référence	-CR: Numéro de référence du client -PQ: Référence de paiementZ1: Référence de regroupement -Z2: Numéro d'émetteur: l'utilisation de cette référence attribuée par la banque à son client est définie dans l'accord d'interchange
1154	R	an35	Numéro de la référence	La longueur maximum de la référence utilisée par les banques est fonction du qualifiant de la référence : CR = 12 caractères, PQ =12 caractères, Z1 = 7 caractères, Z2 = 6 caractères.
1156	N	an6	Numéro de la ligne	
4000	N	an35	Numéro de version de la référence	

DTM N 1 DATE OU HEURE OU PERIODE [Groupe 1]

GROUPE 2 M 1 [MOA - CUX - DTM - RFF]
Fonction : Identifier le montant du paiement et la devise dans laquelle il est effectué.

MOA	M	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 2]			
Fonctio	Fonction: Indiquer un montant monétaire.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	Qualifiant du type de montant monétaire	−9 : Montant dû/montant à payer.
5004	R	n18	Montant monétaire	Spécification du montant.
				Note : la longueur du montant est limitée à 13 caractères y compris les décimales et la
				virgule. Un montant sans décimale est limité à 10 chiffres significatifs.
6345	R	an3	Monnaie (en code)	–EUR : Euro
				–FRF : Franc Français
6343	N	an3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	Statut (en code)	

CUX	N	1	MONNAIES	[Groupe 2]	
-----	---	---	----------	------------	--

1	DTM N	2	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 2]	
---	-------	---	--------------------------	------------	--

RFF	N	1	REFERENCE	[Groupe 2]	
-----	---	---	-----------	------------	--

GROUPE 3 R 2 [FII - CTA - COM]

Fonction : Ce groupe indique les coordonnées bancaires du donneur d'ordre et du bénéficiaire. Les deux occurrences sont obligatoires.

FII	M	1	IDENTIFICATION FINANCIERE	[Groupe 3]	
Fonction: Identifier un compte et l'établissement financier correspondant.					

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3035	M	an3	Qualifiant de l'intervenant	-BF : Banque du bénéficiaire : identifie
				l'institution financière qui est chargée de
				créditer ou payer le bénéficiaire ou le payé.
				-OR : Banque du donneur d'ordre : identifie
				l'institution financière qui est chargée
				d'exécuter l'ordre et de débiter le compte du
				donneur d'ordre ou du payeur s'ils sont
				différents l'un de l'autre.
C078	R		IDENTIFICATION DU COMPTE	
3194	R	an35	Numéro du compte du titulaire	RIB complet (23 car)
3192	N	an35	Nom du titulaire du compte	r ()
3192	N	an35	Nom du titulaire du compte	
6345	O	an3	Monnaie (en code)	-EUR : EURO
			, ,	-FRF : Franc français
C088	N		IDENTIFICATION DE	
			L'ETABLISSEMENT	
3433	N	an11	Identification du nom de	
			l'établissement	
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
3434	N	an17	Numéro d'agence de	
			l'établissement	
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
3432	N	an70	Nom de l'établissement	
3436	N	an70	Emplacement de l'agence de	
			l'établissement	
3207	N	an3	Pays (en code)	

CTA N 1 INFORMATIONS SUR LE CORRESPONDANT [Groupe 3]
--

COM N 5 COORDONNEES DE COMMUNICATION	[Groupe 3]
--------------------------------------	------------

GROUPE 4 R 4 [NAD - CTA - COM]

Fonction : Ce groupe sert à l'identification des différents intervenants non financiers qui sont impliqués directement ou indirectement dans la transaction.

Deux occurrences du groupe 4 sont obligatoires avec les segments NAD, donnée 3035=BE et 3035=OY.

NAD M 1 NOM ET ADRESSE

[Groupe 4]

Fonction : Indiquer le nom et/ou l'adresse et la fonction leur correspondant par la composite C058 ou par la composite C080 jusqu'à la donnée 3251, si elle est sous forme structurée. Le code pays (donnée 3207) doit être renseigné dans tous les cas.

Pour utilisation du segment NAD se référer aux "Règles particulières du virement commercial".

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3035	M	an3	Qualifiant de l'intervenant	-BE : Bénéficiaire. Identifie le destinataire
				final des fonds. C'est normalement le
				titulaire du compte à créditer à moins que les
				fonds ne passent par un intermédiaire.
				-OY : Client qui donne un ordre. Identifie la
				partie qui est à l'origine du paiement. C'est
				normalement le titulaire du compte à débiter
				à moins que les fonds ne soient versés par un
				intermédiaire.
				–PE : Payé : Identifie la partie qui doit être
				créditée et qui diffère du bénéficiaire.
				–PL : Payeur : Identifie la partie qui doit être
				débitée et qui diffère du donneur d'ordre.
C082	R		INFORMATIONS DETAILLEES	Identification de l'intervenant sous forme
			SUR L'IDENTIFICATION DE	codée.
2020	.,	2.5	L'INTERVENANT	
3039	M	an35	Identification de l'intervenant	Numéro d'identification de la partie décrite.
				Dans le cas où la partie est une entreprise française, il est recommandé d'utiliser le
				code SIRET.
1131	D	an3	Qualifiant de la liste des codes.	Cette donnée spécifie le type d'identifiant
				contenu dans le code (3039).
				Pour l'utilisation des données 1131/3055, il
				convient de se référer aux "Règles générales
				des messages financiers EDIFACT"
3055	D	an3	Organisme responsable de la liste	Pour l'utilisation des données 1131/3055, il
			de codes (en code)	convient de se référer aux "Règles générales
	_		110111	des messages financiers EDIFACT".
C058	D		NOM ET ADRESSE	Spécification du nom et de l'adresse de
				l'intervenant.
				Note: Le nom et l'adresse de l'intervenant
				peuvent être renseignés sous forme non
				structurée avec la donnée composite (C058)
				mais dès que cela est possible il faut utiliser la forme structurée ci-dessous en renseignant
				obligatoirement les données :
				C080, 3164, 3251 (pour les pays utilisant
	1			des codes postaux).
				des codes positivi.
3124	M	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	D		NOM DE L'INTERVENANT	
3036	M	an35	Nom de l'intervenant	

3036	О	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3045	N	an3	Format du nom de l'intervenant (en	
			code)	
C059	D		RUE	
3042	M	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	О	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	О	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	N	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	D	an35	Nom de la ville	
3229	D	an9	Identification de la division	Non utilisé en France
			territoriale	
3251	D	an9	Code postal	
3207	R	an3	Pays (en code)	Code désignant le pays. Utiliser le code ISO
				(ISO 3166-Alpha 2).

	CTA	O	1	INFORMATIONS SUR LE CORRESPONDANT	[Groupe 4]
Ī	Fonctio	on : I	dentifier ur	ne personne ou un service aux quels la communication doit être adres	ssée.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3139	R	an3	Fonction du correspondant (en	-IC : Correspondant chargé de donner des
			code)	informations
C056	О		INFORMATIONS DETAILLEES	
			SUR LE SERVICE OU	
			L'EMPLOYE	
3413	N	an17	Identification du service ou de	
			l'employé	
3412	О	an35	Service ou employé	Libellé identifiant le service ou
				l'interlocuteur à contacter.

COM	O	5	COORDONNEES DE COMMUNICATION	[Groupe 4]			
Fonction	Fonction : Identifier le numéro d'appel d'un service ou d'une personne auxquels une communication doit être						
adressé	Э.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C076	M		COORDONNEES DE	
			COMMUNICATION	
3148	M	an512	Numéro de communication	Spécification d'un numéro d'appel
				permettant de joindre le contact. Sa forme
				doit être la plus complète possible.
3155	M	an3	Qualifiant du canal de	–EI : Transmission EDI
3133	111	uiis	communication	–EM : Courrier électronique
				–FX : Télécopie
				-IM : Courrier interne
				-SW : S.W.I.F.T.
				–TE : Téléphone
				-TL : Télex
				-TM : Télécourrier
				-TT: Télétext
				-XF: X.400

GROUPE 5 O 1 [INP - FTX - DTM]

Fonction : Ce groupe contient les instructions fournies par le donneur d'ordre à sa banque. ATTENTION : L'utilisation de ce groupe de segments est soumise à accord d'interchange.

INP M 1 INTERVENANTS DANS L'INSTRUCTION [Groupe 5]

Fonction : Indiquer les intervenants impliqués dans une instruction et, le cas échéant, l'instruction elle-même. Ce segment identifie la partie qui doit exécuter les instructions, celle qui doit recevoir l'information, suivie ensuite de l'instruction sous forme codée.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C849	R		INTERVENANTS DANS	Désignation codée de l'intervenant qui doit
			L'INSTRUCTION	exécuter les instructions et, lorsque c'est
				nécessaire, de la partie qui doit être informée ou contactée.
3301	M	an17	Identification du responsable de	-YC7: Banque du donneur d'ordre
			l'instruction	L'entité qui exécute l'instruction doit être
				une institution financière définie dans un
				segment FII précédent.
3285	N	an17	Identification du destinataire du	
			résultat de l'instruction	
C522	R		INSTRUCTION	Soumis à accord d'interchange.
4403	M	an3	Qualifiant de l'instruction	-1 : Action exigée
4401	R	an3	Instruction (en code)	Soumis à accord d'interchange.
1131	О	an3	Qualifiant de la liste des codes.	Soumis à accord d'interchange
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
4400	N	an35	Instruction	
C850	N		STATUT DE L'INSTRUCTION	
4405	M	an3	Statut (en code)	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
1229	N	an3	Demande d'action ou de	
			notification (en code)	

FTX	O	1	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 5]
Fonctio	on : S	Soumis à ac	cord d'interchange.	

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4451	M	an3	Qualifiant de l'objet du texte	-AAG : Instructions données à l'intervenant
4453	N	an3	Fonction du texte (en code)	
C107	N		REFERENCE A UN TEXTE	
4441	M	an3	Texte en format libre (en code)	
1131	O	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	O	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
C108	R		TEXTE EN CLAIR	Spécification des instructions sous forme de
				texte libre. L'utilisation est sujette à des accords d'interchange.
4440	M	an70	Texte en format libre	
4440	О	an70	Texte en format libre	L'utilisation des 4 dernières lignes 4440 est
				sujette à accord d'interchange.
4440	О	an70	Texte en format libre	
4440	О	an70	Texte en format libre	
4440	O	an70	Texte en format libre	
3453	N	an3	Langue (en code)	

GROUPE 6 D 6 [GIS - MOA - LOC - NAD - RCS - FTX]

Fonction : Ce groupe est destiné à fournir les informations relatives à la déclaration à la balance des paiements. Règles de dépendance :

Ce groupe ne doit être utilisé que pour les opérations déclarables.

Voir les "Règles particulières du virement commercial".

GIS M 1 INDICATEUR GENERAL [Groupe 6] Fonction : Ce segment permet d'identifier le traitement qui doit être effectué par la banque du donneur d'ordre pour la Banque de France.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C529	M		INDICATEUR DU	Cet indicateur permet au client donneur
			TRAITEMENT	d'ordre d'indiquer s'il agit dans le cadre de la
				procédure de déclaration directe ou si la
				déclaration à la Balance des paiements devra
				être effectuée uniquement par sa banque.
7365	M	an3	Indicateur du traitement (en code)	–ZBD : Déclaration à la Banque de France :
				l'opération est déclarée par la banque à la
				BdF avec le code économique réel figurant
				dans le segment RCS.
				-ZDG : Procédure de déclaration directe
				générale à la BdF : le client donneur d'ordre
				déclare directement à la BdF le paiement. La
				banque du donneur d'ordre déclare
				également le paiement à la BdF sous le code
				économique prévu dans ce cas (060).
				-ZDP: Procédure de déclaration directe
				partielle à la BdF : la banque du donneur d'ordre déclare à la BdF le paiement sous le
				code économique réel ou sous le code
				spécial prévu dans ce cas (062). Le client
				peut parallèlement déclarer le paiement à la
				BdF.
1131	О	an3	Qualifiant de la liste des codes.	-25 : Identification bancaire
1101			Quantitativ de la fisite des codes.	20 . Identification dancant
3055	О	an3	Organisme responsable de la liste	-108 : FR, Banque de France
			de codes (en code)	–Z1 : Eurostat
			, , , ,	–Z2 : Fond monétaire international
7187	N	an17	Identification du type de traitement	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 6]
Fonctio	on :c	e segment j	permet d'indiquer le montant correspondant à la valeur globale du règ	lement ou la partie
du paier	ment	relative à	la nature économique donnée dans le segment RCS (ex. : un paiemen	t peut donner lieu à

du paiement relative à la nature économique donnée dans le segment RCS (ex. : un pa plusieurs occurrences de déclaration BdP, cas des remboursements d'emprunts K+i)

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	Qualifiant du type de montant	−321 : Flux de débit
			monétaire	Le sens de l'opération est celui de l'écriture comptable passée sur le compte du client donneur d'ordre de la transaction.
5004	R	n18	Montant monétaire	Le montant est arrondi à l'unité la plus proche.
6345	R	an3	Monnaie (en code)	–EUR : Euro –FRF : Franc français
6343	N	an3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	Statut (en code)	

LOC	R	1	IDENTIFICATION D'UN LIEU OU EMPLACEMENT	[Groupe 6]			
Fonction	Fonction : Segment dans lequel est indiqué le pays sur lequel porte la transaction (se reporter aux textes						
régleme	réglementaires)						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3227	M	an3	Qualifiant du lieu ou emplacement	-25 : Pays
				Il s'agit du pays autre que la France concerné
				par la transaction.
C517	R		IDENTIFICATION DE	
			L'EMPLACEMENT	
3225	R	an25	Identification du lieu ou	Valeur du code pays conforme à la norme
			emplacement	ISO 3166 (2 car alpha).
1131	О	an3	Qualifiant de la liste des codes.	-162 : Identification de pays
3055	O	an3	Organisme responsable de la liste	
3033	U	an3	de codes (en code)	
3224	0	an70	Lieu ou emplacement	
C519	N	all/0	IDENTIFICATION DU	
C319	11		PREMIER LIEU RATTACHE	
3223	N	an25	Identification du premier lieu ou	
3223	11	an25	emplacement rattaché	
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
3033	11	uns	de codes (en code)	
3222	N	an70	Premier lieu ou emplacement	
3222	1	uii, o	rattaché	
C553	N		IDENTIFICATION DU SECOND	
			LIEU RATTACHE	
3233	N	an25	Identification du second lieu ou	
			emplacement rattaché	
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
3232	N	an70	Second lieu ou emplacement	
			rattaché	
5479	N	an3	Relation (en code)	

NAD	R	1	NOM ET ADRESSE	[Groupe 6]
Fonction : Ce segment permet d'identifier l'entreprise résidente donneur d'ordre.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3035	M	an3	Qualifiant de l'intervenant	–UD : Client final
				Il s'agit du client dont le compte est
				mouvementé.
C082	R		INFORMATIONS DETAILLEES	
			SUR L'IDENTIFICATION DE	
			L'INTERVENANT	
3039	M	an35	Identification de l'intervenant	Le numéro SIREN de l'entreprise doit être
				indiqué.
1131	R	an3	Qualifiant de la liste des codes.	-160 : Identification d'un intervenant
				Ce code indique le type d'identifiant utilisé,
				en l'occurrence le numéro SIREN.
3055	R	an3	Organisme responsable de la liste	-107 : FR, INSEE Institut National de la
			de codes (en code)	Statistique et des Etudes
C059	N		NOMET ADDECCE	
C058 3124	M M	25	NOM ET ADRESSE	
		an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N N	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N N	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124		an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	N	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	N	2.5	NOM DE L'INTERVENANT	
3036	M	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3036	N	an35	Nom de l'intervenant	
3045	N	an3	Format du nom de l'intervenant (en	
C050	N		code)	
C059		25	RUE	
3042	M N	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042 3042	N N	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	N N	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
	N	an35	Rue et numéro ou boîte postale Nom de la ville	
3164	N		Identification de la division	
3229	IN	an9		
2251	NI	on 0	territoriale	
3251	N	an9	Code postal	
3207	N	an3	Pays (en code)	

RCS	R	1	CONDITIONS A REMPLIR	[Groupe 6]		
Fonction : Segment indiquant la nature, le sens de l'opération et le code mouvement.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
7293	M	an3	Qualifiant d'identification du	-13 : Balance des paiements
			secteur ou sujet (en code)	
C550	R		IDENTIFICATION DE LA	
			PRESCRIPTION OU	
			CONDITION	
7295	M	an17	Identification d'une prescription ou	Cette donnée doit exister dans le répertoire
			condition (en code)	des codes nomenclature des textes
				réglementaires de la Banque de France /
				Direction de la balance des paiements ou,
				lorsqu'elle sera disponible, dans la future
				codification EUROSTAT.
1131	R	an3	Qualifiant de la liste des codes.	-71 : Nature de la transaction
				(Code économique balance des paiements)
3055	R	an3	Organisme responsable de la liste	-108 : FR, Banque de France
			de codes (en code)	–Z1 : Eurostat
				–Z2 : Fond monétaire international
7294	N	an35	Prescription ou condition	
1229	R	an3	Demande d'action ou de	−1 : Ajouté
			notification (en code)	Il s'agit du code mouvement de l'opération
				(toujours 1 : création ou ajout)

FTX	O 2	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 6]
Fonction	on: Deux occu	rrences de ce segment peuvent être présentes	s : l'une permet d'indiquer les références
interne	e de l'onération	l'autre de préciser la référence unique de lis	picon nécessaire dans le cadre de la procédure

internes de l'opération, l'autre de préciser la référence unique de liaison nécessaire dans le cadre de la procédure des CRP dissociés. La nature de la référence est déterminée par le qualifiant de la référence (donnée 4441).

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4451	M	an3	Qualifiant de l'objet du texte	-REG : Informations réglementaires
4453	O	an3	Fonction du texte (en code)	
C107	O		REFERENCE A UN TEXTE	
4441	M	an3	Texte en format libre (en code)	-ABE: Références internes de l'opération: référence interne chez le client, p.ex. n° de facture -TN: Numéro de référence de la transaction (pour un CRP dissocié): n° donné par le système d'échange, fourni par la banque ou par l'entreprise quand elle dispose d'un poste CRI (centrale des règlements interbancaires) Ce code permet de préciser quel est le type de références indiquée
1131	О	an3	Qualifiant de la liste des codes.	•
3055	O	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
C108	О		TEXTE EN CLAIR	
4440	M	an70	Texte en format libre	Numéro d'une référence, il s'agit de la valeur de la référence interne de l'opération (sur 25 caractères maximum).
4440	О	an70	Texte en format libre	
4440	О	an70	Texte en format libre	
4440	О	an70	Texte en format libre	
4440	O	an70	Texte en format libre	
3453	О	an3	Langue (en code)	

GROUPE 7 R 1 [PRC - FTX - Gr8 - Gr14]

Fonction : Ce groupe de segments donne une information sur le détail du paiement. Le contenu de ce groupe de segments sera restitué au bénéficiaire par la banque du donneur d'ordre.

I	RC	M	1	IDENTIFICATION DU TRAITEMENT	[Groupe 7]			
F	Fonction : Ce segment est utilisé pour donner des informations sur le traitement de la transaction.							

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C242	M		TYPE ET DESCRIPTION DU	
			TRAITEMENT	
7187	M	an17	Identification du type de traitement	−8 : Traitement d'informations structurées.
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
7186	N	an35	Type de traitement	
7186	N	an35	Type de traitement	

FTX	N	5	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 7]

GROUPE 8 | R | 9999 | [DOC - MOA - MOA - DTM - RFF - NAD - Gr9 - Gr10 - Gr11]

Fonction : Ces groupes de segments donnent les détails structurés de tous les documents auxquels la transaction se réfère.

Le groupe 8 donne des informations détaillées sur tous les documents auxquels se rapporte le paiement (facture, note de débit, note de crédit et/ou relevés de facture). Il contient notamment des informations sur les montants monétaires figurant sur chaque document et, le cas échéant, sur les ajustements opérés, ainsi que les raisons qui les ont motivés.

Tous les documents commerciaux référencés dans le groupe 8 doivent être exprimés dans la même monnaie.

DOC	M	1	INFORMATIONS DETAILLEES SUR LE DOCUMENT OU MESSAGE	[Groupe 8]	
$\Gamma_{i} = C_{i} = C_{i$					

Fonction : Ce segment permet à l'émetteur de l'ordre d'identifier sous forme structurée, les références des transactions commerciales relatives au paiement effectué.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C002	M		NOM DU DOCUMENT OU	
			MESSAGE	
1001	R	an3	Nom du document ou message (en	-326 : Facture partielle
			code)	-380 : Facture commerciale
			,	-381 : Note de crédit (avoir)
				-383 : Note de débit
				-386 : Facture de paiement d'avance
				-393 : Facture affacturée
				-493 : Message "position de compte" (relevé
				de factures)
				N.B.
				D'autres codes peuvent être admis par accord
				d'interchange.
				Dans le cas d'escompte pris par le client pour
				le paiement immédiat, on utilisera un
				segment DOC pour indiquer le montant
				déduit avec le code 381 "Note de crédit"
				pour faire référence à la note de crédit
				correspondante. Le montant de l'escompte
				est mis dans le segment MOA.
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
4000			de codes (en code)	
1000	0	an35	Nom du document ou message	
C503	R		INFORMATIONS DETAILLEES	
			SUR LE DOCUMENT OU	
1004	_	2.5	MESSAGE	7/2/
1004	R	an35	Numéro du document ou message	Référence attribuée par l'émetteur du
1272	.		Control 1	document.
1373	N	an3	Statut du document ou message	
1266	N	an35	(en code)	
1366			Source du document ou message	
3453 3153	N N	an3	Langue (en code) Identifiant du canal de	
3133	1N	an3		
1220	N	n2	Nombra d'ayamplaires du	
1220	1N	112	Nombre d'exemplaires du	
1218	N	n2	document requis Nombre d'originaux demandes	
1218	1N	112	pour le document	
			pour le document	

MOA R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 8]			
Fonction : Ce segment sert à spécifier les montants participant effectivement au virement.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	Qualifiant du type de montant	−12 : Montant versé
			monétaire	N.B. : à exprimer dans la monnaie de
				facturation.
				Quelque soit le type de document renseigné
				dans la donnée 1001 du segment DOC, le
				montant participant effectivement au
				montant du virement doit être indiqué dans
				ce segment.
5004	R	n18	Montant monétaire	
6345	R	an3	Monnaie (en code)	–EUR : Euro
				- FRF : Franc français
6343	N	an3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	Statut (en code)	

MOA	D	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 8]	

Fonction:

Règle de dépendance :

Ce segment doit être utilisé pour indiquer le montant dû dans la mesure où le montant versé est différent du montant dû.

Ce segment n'est pas à utiliser dans le cas d'un avoir (ou note de crédit) présent dans le segment DOC.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	qualifiant du type de montant	−9 : Montant dû/montant à payer
			monétaire	N.B. : à exprimer dans la monnaie de
				facturation
5004	R	n18	montant monétaire	
6345	R	an3	monnaie (en code)	–EUR : Euro
				- FRF : Franc français
6343	N	an3	qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	statut (en code)	

DTM O	3	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 8]		
Fonction : Ce segment précise la date d'émission du document décrit dans le segment DOC.					

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		DATE OU HEURE OU PERIODE	
2005	M	an3	Qualifiant de la date ou heure ou	-14 : Date/heure de paiement différé
			période	-137 : Date/heure de message/document
				-140 : Date d'exigibilité du paiement
				Le code 14 est à utiliser dans le cas où la
				facture est payable en plusieurs échéances
				pour indiquer qu'il s'agit du paiement d'une
				échéance. On portera la date d'échéance dans
				la 2380. Dans ce cas, on utilisera le code 9
				de la 5025 du MOA précédent pour indiquer
				le montant total de la facture et le code 12 de
				la 5025 pour indiquer le montant de
				l'échéance qui est payée par ce PAYEXT.
2380	R	an35	Date ou heure ou période	
2379	R	an3	Qualifiant du format de la date ou	-102 : SSAAMMJJ
			heure ou période	

RFF	O	5	REFERENCE	[Groupe 8]	
Fonction : Ce segment permet d'indiquer, le cas échéant, des références complémentaires concernant le					
document visé (commande, avis d'expédition). Il est utilisé pour tracer les opérations antérieures au paiement.					

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C506	M		REFERENCE	
1153	M	an3	Qualifiant de la référence	-AAB : Numéro de facture pro forma
				-ALK : Numéro d'une facture d'un
				destinataire
				-CT : Numéro de contrat
				-DQ : Numéro d'avis de livraison
				-ON: Numéro de commande (achat)
				-VN : Numéro de commande (vendeur)
				–VV : Numéro d'un voucher / récépissé
				NB. Liste non exhaustive ci-dessus.
1154	R	an35	Numéro de la référence	
1156	N	an6	Numéro de la ligne	
4000	N	an35	Numéro de version de la référence	

NAD	0	2	NOM ET ADRESSE	[Groupe 8]
Fonctio	n : (Ce segment	permet d'indiquer l'intervenant concerné par le document identifié	dans le segment DOC.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3035	M	an3	Qualifiant de l'intervenant	-BY : Acheteur
3033	111	ums	Quantitative as a micery chain.	DP: Intervenant dans la livraison
				-II : Emetteur de facture
				-IV : Facturé
				-SU : Fournisseur
				-UD : Client final
C082	О		INFORMATIONS DETAILLEES	
			SUR L'IDENTIFICATION DE	
			L'INTERVENANT	
3039	M	an35	Identification de l'intervenant	
1131	D	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	D	an3	Organisme responsable de la liste	Il convient de se référer aux "Règles
			de codes (en code)	générales des messages financiers
				EDIFACT".
C058	D		NOM ET ADRESSE	Spécification du nom et de l'adresse de
				l'intervenant.
				Note : le nom et l'adresse de l'intervenant
				peuvent être renseignés sous forme non
				structurée avec la donnée composite C058
				mais dès que cela est possible il faut utiliser
				la forme structurée ci-dessous en renseignant
				obligatoirement les données : C080, 3164,
				3251 (pour les pays utilisant des codes
				postaux), 3207.
3124	M	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	O	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	0	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	0	an35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	D	2.5	NOM DE L'INTERVENANT	
3036	M	an35	Nom de l'intervenant	
3036	0	an35	Nom de l'intervenant	
3036	0	an35	Nom de l'intervenant	
3036	0	an35	Nom de l'intervenant	
3036	0	an35 an3	Nom de l'intervenant	
3045	U	an3	Format du nom de l'intervenant (en	
C059	D		code) RUE	
3042	M	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	O	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	0	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	0	an35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	D	an35	Nom de la ville	
3229	D	an9	Identification de la division	Non utilisé en France
3447	<i>D</i>	a117	territoriale	TYON UTINSC CIT I TANCE
3251	D	an9	Code postal	
3207	О	an3	Pays (en code)	Code désignant le pays. Utiliser le code ISO
I				(norme ISO 3166 - alpha 2)

GROU	PE 9)	N	5	[CUX - DTM]	
CUX	M	1		MONN	AIES	[Groupe 9]
DTM	N	1		DATE (OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 9]

GROUPE 10 | **O** | **100** | **[AJT - MOA - RFF - FTX]**

Fonction : Groupe de segments servant à indiquer le montant des ajustements et les documents correspondants.

AJT M 1 INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'AJUSTEMENT [Groupe 10]

Fonction : Ce segment sert à indiquer les modifications globales apportées aux montants initialement mentionnés dans le document de référence et précisant les raisons qui les ont motivées.

Autant que possible, il est recommandé que la somme des ajustements soit égale à la différence entre le montant dû et le montant payé. Les montants sont exprimés en AJT, toutes taxes comprises.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
<i>Donnée</i> 4465	M M	Format an3	Libellé Motif de l'ajustement (en code)	Contenu/Commentaires -1: Règlement convenu -2: Marchandises hors spécification -3: Marchandises endommagées -4: Livraison partielle -5: interrogations sur les prix -6: Preuve de la livraison demandée -9: Erreur sur facture -14: Livraison erronée -17: Dommages de transport
				-17: Dominages de transport -20: Déduction pour livraison en retard -29: L'acheteur a refusé de prendre la livraison -32: Marchandises non livrées -52: Facture erronée N.B. Liste non exhaustive ci-dessus
1082	O	n6	Numéro de l'article	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 10]	
Fonction : Ce segment indique le montant monétaire correspondant à la modification opérée sur le document					

cité en référence. Les éléments de données relatifs à la monnaie ne doivent pas être utilisés. Ce segment indique également la valeur de l'ajustement entre montant dû et montant payé, toutes charges comprises.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	Qualifiant du type de montant	−165 : Montant de l'ajustement
			monétaire	Note: Les causes d'ajustement peuvent être positives ou négatives. Le code du motif d'ajustement donnée 4465 ne permet pas de déduire le sens de l'ajustement, aussi est-il nécessaire de signer le montant en respectant la règle suivante: le montant payé est la somme algébrique des ajustements et du montant dû.
5004	R	n18	Montant monétaire	
6345	N			
		an3	Monnaie (en code)	
6343	N	an3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	Statut (en code)	

RFF	0	1	REFERENCE	[Groupe 10]			
Fonction : Ce segment permet de donner, le cas échéant, des références complémentaires justifiant l'ajustement.							
Les numéros des lignes, si elles sont contestées, apparaissent dans le groupe DLI (groupe 11). Ce segment ne							
doit être	doit être utilisé que pour indiquer les documents ou messages expliquant le litige.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C506	M		REFERENCE	
1153	M	an3	Qualifiant de la référence	-AAG : Numéro d'offre
				-AAK : Numéro d'un avis d'expédition
				-ON: Numéro de commande (achat)
				-PL : Numéro de catalogue de prix
				-POR : Numéro de réponse à une
				commande
				-PP : Numéro de modification à une
				commande
				-VN : Numéro de commande (vendeur)
				N.B. Liste non exhaustive ci-dessus
1154	R	an35	Numéro de la référence	
1156	N	an6	Numéro de la ligne	
4000	N	an35	Numéro de version de la référence	

FTX N 5	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 10]
1 111 11		[[010#pt 10]
GROUPE 11 N 9	9999 [DLI - MOA - PIA - DTM - Gr12 - Gr13]	
		T
DLI M 1	IDENTIFICATION DE LA LIGNE DU DOCUMENT	[Groupe 11]
MOA N 5	MONITANT MONETAIDE	[Cuanna 11]
MOA N 5	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 11]
PIA N 5	IDENTIFICATION COMPLEMENTAIRE DU PRODUIT	[Groupe 11]
1111		[[0104]011]
DTM N 5	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 11]
GROUPE 12 N 5	[CUX - DTM]	
CUX M 1	MONNAIES	[Cuanna 12]
CUX M 1	MONNAIES	[Groupe 12]
DTM N 1	DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 12]
		[[
GROUPE 13 N 1	[AJT - MOA - RFF - FTX]	
		T
AJT M 1	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'AJUSTEMENT	[Groupe 13]
MOA N 1	MONTANT MONETAIRE	[Cround 12]
MOA N I	INIONTAINT MUNETAIRE	[Groupe 13]
RFF N 1	REFERENCE	[Groupe 13]
. 1-, 1-	1	[]
FTX N 5	TEXTE EN FORMAT LIBRE	[Groupe 13]

GROUPE 14	D	1	[GIS - MOA - MOA]
------------------	---	---	-------------------

Fonction : Ce groupe permet d'indiquer un montant total pouvant être utilisé pour contrôle.

GIS	M	1	INDICATEUR GENERAL	[Groupe 14]

Fonction : Transmettre un indicateur de traitement. Règle de dépendance :

Ce segment GIS et le segment MOA suivant sont requis si la monnaie de facturation est différente de la monnaie de paiement.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C529	M		INDICATEUR DU	
			TRAITEMENT	
7365	M	an3	Indicateur du traitement (en code)	-37 : Remplir les informations
1131	N	an3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	N	an3	Organisme responsable de la liste	
			de codes (en code)	
7187	N	an17	Identification du type de traitement	

MOA	R	1	MONTANT MONETAIRE	[Groupe 14]			
Fonction	Fonction:						
Ce segment et le segment GIS qui précède sont à utiliser si la monnaie de facturation est différente de la monnaie							
de naie	ment						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	Qualifiant du type de montant	−12 : Montant versé
			monétaire	
5004	R	n18	Montant monétaire	
6345	R	an3	Monnaie (en code)	Se référer au point 2.4.3. "Monnaie de
				facturation et monnaie de paiement" des
				"Règles particulières du virement
				commercial".
6343	N	an3	Qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	Statut (en code)	

MOA	O	1	MONTANT MONETAIRE	Group	pe 14]	

Fonction : Ce segment indique la somme des montants exprimés dans les montants qualifiés par la donnée C516/5025 = 12 du groupe 8, segment MOA. Cette somme doit être calculée sans tenir compte de l'opération (facture, avoir, ...). Ce montant qui n'a aucune valeur fonctionnelle peut n'être utilisé qu'à des fins de contrôle technique.

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C516	M		MONTANT MONETAIRE	
5025	M	an3	qualifiant du type de montant	-128 : Montant total
			monétaire	
5004	R	n18	montant monétaire	
6345	R	an3	monnaie (en code)	
6343	N	an3	qualifiant de la monnaie	
4405	N	an3	statut (en code)	

GROUPE 15	N 5	[AUT - DTM]	
AUT M 1		RESULTAT DE L'AUTHENTIFICATION	[Groupe 15]
DTM N 1		DATE OU HEURE OU PERIODE	[Groupe 15]

UNT	M	1	FIN DE MESSAGE			
Fonction : C'est un segment de service standard qui indique la fin du message.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0074	M	n6	Nombre de segments dans le message	Contient le nombre total de segments constituant ce message y compris l'UNH et l'UNT. Il permet un contrôle de vraisemblance.
0062	M	an14	Numéro de référence du message	Le message commence et se termine avec un même numéro unique (même valeur que dans l'UNH).

UNZ	M	1	FIN D'INTERCHANGE				
Fonctio	Fonction : Terminer et vérifier l'achèvement d'un interchange.						

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0036	M	n6	Compteur de contrôle	
			d'interchange	
0020	M	an14	Référence de contrôle de	Cette référence doit être égale à la référence
			l'interchange	de la donnée 0020 du segment UNB.

Annexe

EXEMPLE D'UTILISATION DU MESSAGE PAYEXT D96.A POUR UN VIREMENT COMMERCIAL

L'exemple décrit dans ce document met en exergue :

- ⇒ les règles de regroupement des données provenant de votre système d'information
- ⇒ et les principes de constitution du fichier virement commercial tel qu'il est défini par le CFONB dans le guide d'utilisation du message PAYEXT D96.A pour un Virement Commercial défini.

Ce document est composé de quatre parties :

- ⇒ Descriptif des données constituant l'exemple,
- ⇒ Règles de regroupement des données,
- ⇒ Constitution des messages PAYEXT correspondant aux données exposées,
- ⇒ Représentation EDIFACT du fichier à envoyer à la banque,

Remarque:

⇒ Ce document n'est qu'un exemple partiel donné à titre d'illustration du guide d'utilisation du message PAYEXT D96.A pour un Virement Commercial, et n'est pas assimilable à des spécifications de développement.

I. Descriptif des données constituant l'exemple

1) remarques préalables

L'exemple décrit ci-aprés est un cas tout à fait fictif dont le seul but est de montrer comment les messages PAYEXT doivent être constitués à partir des données provenant du système d'information de l'entreprise.

Dans cet exemple, le donneur d'ordre a souscrit auprès de sa banque un contrat de service qui lui permet de régler ses fournisseurs par virement commercial avec possibilité ou non de financement.

Le contrat d'interchange signé avec la banque décrit précisément les règles d'échanges associées à ce service. Il est important de signaler que cet exemple ne prend pas en compte les particularités de service et notamment l'utilisation de codes spécifiques qui pourraient être proposées par certaines banques dans leur propre accord d'interchange. Notamment, le Groupe 5 du message étant systématiquement soumis à un accord d'interchange, il n'apparaît pas dans cet exemple.

2) Description des données de l'exemple

Identification du donneur d'ordre :

DONNEUR ORDRE S.A. 56 rue des Iris 33000 BORDEAUX

Siret: 321987654 01234

RIB: 12345 00218 00087654321 99

Numéro d'émetteur : 123456 (numéro facultatif et convenu avec la banque)

Description des fournisseurs et des factures à régler

Rappel : Les factures à régler correspondent aux factures acceptées en règlement.

Fournisseur: FOURNISSEUR 1

4 avenue des Rosiers

75017 PARIS

Siret: 345678901 12345

RIB: 54321 08888 00088888888 17

Factures et avoirs concernés :

Type de pièce	Réf. client	Réf. fournisseur 1	Montant	Monnaie	date de la pièce	autres références	Date de paiement
Facture	F960214	85698	48425,70	FRF	02/02/99	commande C456	27/04/99
Avoir	A960089	126	13598,15	FRF	20/01/99		27/04/99

Fournisseur: FOURNISSEUR 2

9 avenue Arago 44000 NANTES

Siret: 345678901 99999

RIB: 11223 01111 00022222222 36

Factures concernées:

Type de pièce	Réf. client	Réf. fournisseur 2	Montant	Monnaie	date de la pièce	autres références	Date de paiement
Facture	F960256	63256F	456852,45	FRF	29/01/99	commande C99	27/04/99
Facture	F960257	63257F	128563,36	FRF	02/02/99		27/04/99

Fournisseur: FOURNISSEUR 3

14 avenue Gambetta 29000 QUIMPER Mme ROUTY

Siret: 345678901 55555

RIB: 22334 00660 15487123000 82

La société "FOURNISSEUR 3" a cédé ses factures à un affactureur dont les

coordonnées sont précisées ci-après.

Payé: SOCIETE D'AFFACTURAGE

7 avenue de l'Océan 17000 LA ROCHELLE

Siret: 488321976 01234

RIB: 33445 00188 00000859681 54

Facture concernée:

Type de pièce	Réf. client	Réf. fournisseur 3	Montant	Monnaie	date de la pièce	autres références	Date de paiement
Facture	F960247	F6584	3285,80	EUR	27/01/99		24/03/99

Le virement correspondant à cette facture sera émis en faveur de l'affactureur.

II. Règles de regroupement des données

Avant de créer les messages PAYEXT 96.A, les pièces comptables doivent être regroupées par échéance, par monnaie et par bénéficiaire ou payé quand il est différent. Ce regroupement permet la création d'un virement par bénéficiaire/payé pour une échéance et une monnaie données.

A chaque virement est associé une référence de paiement qui sera transmise au bénéficiaire des fonds. Cette référence pourra être utilisée par le bénéficiaire pour rapprocher son extrait de compte et les avis de règlement qu'il aura reçus par ailleurs.

L'ensemble de ces pièces représente deux échéances de paiement fixées au 24/03 et au 27/04. Elles peuvent donc être regroupées de la façon suivante :

échéance du 27/04/99:

Les deux paiements du 27/04 n'étant pas destinés aux mêmes fournisseurs, il est nécessaire de constituer deux virements distincts.

Référence remise : 6583214 (référence qui apparaîtra sur l'extrait de compte du donneur d'ordre)

Bénéficiaire / Payé	Type de pièce	Réf client	Réf fournisseur	Montant	Monnaie
Fournisseur 1	Facture	F960214	85698	48425,70	FRF
	Avoir	A960089	126	13598,15	FRF
Virement n° 6540 Réf. de paiement : P6540			Montant :	34827,55	FRF

Référence remise: 6583215

Réf. de paie	ment : P6541				
Virement n° 6541			Montant:	585415,81	FRF
	Facture	F960257	63257F	128563,36	FRF
Fournisseur 2	Facture	F960256	63256F	456852,45	FRF
Bénéficiaire / Payé	Type de pièce	Réf client	Réf fournisseur	Montant	Monnaie

échéance du 24/03/99 (règlement EUR) :

Référence remise : 6583216

Bénéficiaire / Payé	Type de pièce	Réf client	Réf fournisseur	Montant	Monnaie
Fournisseur 3 Société d'affacturage	Facture	F960247	F6584	3285,80	EUR
Virement n° 6542 Réf. de paie	Montant :	3285,80	EUR		

III. Constitution des messages PAYEXT correspondant aux données exposées

Rappelons qu'avant d'être transmis à la banque, les messages PAYEXT doivent être regroupés dans un interchange. Un message PAYEXT correspond à un virement.

Ce chapitre présente la constitution du PAYEXT 96.A correspondant au seul virement n°6541. Cette description reprend, pour chaque segment qui doit être créé dans ce message, une représentation sous forme de tableaux identiques à ceux décrivant les segments dans le guide du PAYEXT 96.A.

La colonne "contenu" indique la valeur qui doit être reportée dans chaque zone utilisée.

Pour la signification des codes mentionnés dans les tableaux ci-après, veuillez vous reporter au guide d'utilisation du message PAYEXT 96.A pour un virement commercial.

Description de l'interchange (numero attribué : 9600450) :

Segment UNB : Début d'interchange

No	Description	Contenu
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	
0001	Type de message	UNOB
0002	Numéro de version de syntaxe	1
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	
0004	Identification émetteur	32198765401234
0007	Qualifiant identification	5
0008	Adresse de retour	
S003	DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	
0010	Identification destinataire	12345678901234 (Siret de la banque
		destinataire de l'interchange)
0007	Qualifiant identification	5
0014	Adresse de routage	
S004	DATE/HEURE D'ETABLISSEMENT	
0017	Date de préparation	990210
0019	Heure de préparation	1628
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	9600450
S005	REFERENCE OU MOT DE PASSE DU	
	DESTINATAIRE	
0022	Référence/mot de passe	
0025	Qualifiant Réf./mot de passe	
0026	REFERENCE DE L'APPLICATION	
0029	CODE PRIORITE DE TRAITEMENT	
0031	DEMANDE D'ACCUSE RECEPTION	
0032	IDENT. ACCORD D'INTERCHANGE	
0035	INDICATEUR DE TEST	

Représentation EDIFACT :

UNB+UNOB:1+32198765401234:5+12345678901234:5+990210:1628+9600450'

Segment UNH : Segment technique de début de message

No	Description	Contenu
0062	NUMERO DE REFERENCE DU	2 (numéro séquentiel de message dans
	MESSAGE	l'interchange)
S009	IDENTIFICATEUR DE MESSAGE	
0065	Type de message	PAYEXT
0052	Numéro de version	D
0054	Numéro de release	96A
0051	Agence de maintenance	UN
0057	Code association	
0068	REFERENCE DE LIAISON	
S010	ETAT DE TRANSFERT	
0070	No de séquence du transfert	
0073	1er ou dernier transfert	

Représentation EDIFACT :

UNH+2+PAYEXT:D:96A:UN'

Segment BGM : début de message

No	Description	Contenu
C002	DOCUMENT	
1001	Code document/message	451
1131	Type d'identifiant	
3055	Code agence responsable	
1000	Nom document/message	
1004	NUMERO DE DOCUMENT/MESSAGE	10465
1225	CODE FONCTION DU MESSAGE	9
4343	TYPE DE REPONSE	

Représentation EDIFACT :

BGM+451+10465+9'

Segment PAI: Instructions de paiement

No	Description	Contenu
C534	DETAILS DES INSTRUCTIONS DE PAIEMENT	
4439 4431 4461	Code conditions de paiement Code garantie de paiement Code mode de paiement	Z7
1131	Qualifiant	
3055	Code de l'agent responsable	
4435	Code canal de paiement	

Représentation EDIFACT :

PAI+::Z7'

Segment DTM: Date de création du message

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005 2380	Qualifiant date/heure/période Date/heure/période	137 19990210
2379	Qualifiant du format	102

DTM+137:19990210:102'

Segment DTM: Date d'échéance

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005 2380	Qualifiant date/heure/période Date/heure/période	203 19990427
2379	Qualifiant du format	102

Représentation EDIFACT :

DTM+203:19990427:102'

Segments RFF: Référence du virement

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153 1154 1156 4000	Qualifiant de la référence Numéro de la référence Numéro de ligne Numéro de version de la référence	CR 6541

Représentation EDIFACT :

RFF+CR:6541'

Segments RFF: Référence de paiement

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	PQ
1154	Numéro de la référence	P6541
1156	Numéro de ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+PQ:P6541'

Segments RFF: Référence de la remise

Description	Contenu
REFERENCE	
Qualifiant de la référence	Z1 6583215
Numéro de ligne	0303213
	REFERENCE Qualifiant de la référence Numéro de la référence

RFF+Z1:6583215'

Segments RFF: Numéro d'émetteur

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	Z2
1154 1156	Numéro de la référence Numéro de ligne	123456
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+Z2:123456'

Segment MOA: Montant du virement

No	Description	Contenu
C516	MONTANT	
5025 5004 6345	Qualifiant du montant Montant Code monnaie	9 585415,81 FRF
6343 4405	Qualifiant de la monnaie Statut	

Représentation EDIFACT :

MOA+9:585415,81:FRF'

Segment FII: Identification des coordonnées bancaires du donneur d'ordres

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	OR
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	
3194 3192 3192 6343	Numéro de compte Nom du titulaire du compte Nom du titulaire du compte Code monnaie	12345002180008765432199
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433 1131 3055 3434 1131 3055 3432 3436	Identification du nom de l'établissement Qualifiant de la liste des codes Code organisme responsable Numéro d'agence de l'établissement Qualifiant de la liste de codes Code organisme responsable Nom de l'établissement Localisation de l'agence de l'établissement	
3207	CODE PAYS	

FII+OR+12345002180008765432199'

Segment FII: Identification des coordonnées bancaires du bénéficiaire

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	BF
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	
3194 3192 3192 6343	Numéro de compte Nom du titulaire du compte Nom du titulaire du compte Code monnaie	1122301111000222222236
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	
3433 1131 3055 3434 1131 3055 3432 3436	Identification du nom de l'établissement Qualifiant de la liste des codes Code organisme responsable Numéro d'agence de l'établissement Qualifiant de la liste de codes Code organisme responsable Nom de l'établissement Localisation de l'agence de l'établissement	
3207	CODE PAYS	

Représentation EDIFACT :

FII+BF+11223011110002222222236'

Segment NAD: Identification du donneur d'ordres

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	OY
C082	IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	
3039	Code identification	32198765401234
1131	Code type d'identification	100
3055	Code agence responsable	107
C058	NOM ET ADRESSE	
3124	Nom et adresse	DONNEUR ORDRE S.A.
3124	Nom et adresse	56 rue des Iris
3124	Nom et adresse	33000 BORDEAUX
3124	Nom et adresse	
3124	Nom et adresse	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	
3036	Nom	
3036	Nom	
3036	Nom	
C059	RUE	
3042	Rue et numéro/BP	
3042	Rue et numéro/BP	
3042	Rue et numéro/BP	
3164	VILLE	
3229	IDENTIFICATION REGION/DEPARTmt	
3251	CODE POSTAL	
3207	CODE PAYS	FR

$Repr\'esentation\ EDIFACT:$

NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX++++++FR'

Segment NAD : Identification du bénéficiaire

No	Description	Contenu
3035	QUALIFIANT DE L'INTERVENANT	BE
C082	IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT	
3039	Code identification	34567890199999
1131	Code type d'identification	100
3055	Code agence responsable	107
C058	NOM ET ADRESSE	
3124	Nom et adresse	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	
3036	Nom	FOURNISSEUR 2
3036	Nom	
3036	Nom	
C059	RUE	
3042	Rue et numéro/BP	9 Avenue ARAGO
3042	Rue et numéro/BP	
3042	Rue et numéro/BP	
3164	VILLE	NANTES
3229	IDENTIFICATION REGION/DEPARTmt	
3251	CODE POSTAL	44000
3207	CODE PAYS	FR

Représentation EDIFACT :

NAD+BE+34567890199999:100:107++ FOURNISSEUR 2+9 Avenue ARAGO+NANTES++44000+FR'

Segment PRC: Identification d'un processus

No	Description	Contenu
22.12	TYPE ST DECORPTION BY TRAITERE	
C242	TYPE ET DESCRIPTION DU TRAITEMENT	
7187	Identification d'un type de traitement	8
1131	Qualifiant d'une liste de codes	0
3055	Organisme responsable d'une liste de codes, en code	
7186	Type de traitement	
7186	Type de traitement	

Représentation EDIFACT :

PRC+8'

Information sur la facture n° F960256 (segments DOC, MOA, MOA, DTM, RFF)

Segment DOC: Identification de la facture

No	Description	Notes
C002	NOM DU DOCUMENT/MESSAGE	
1001 1131 3055 1000	Code nom du document/message Qualifiant de la liste de codes Code organisme responsable Nom document/message	380
C503 1004 1373 1366 3453	DETAILS Numéro du document ou du message Code état du document Source du document Code langue	63256F (Réf. facture fournisseur)
3153 1220	CODE CANAL DE COMMUNICATION NBRE COPIES DU DOCUMENT EXIGEES	
1218	NBRE D'ORIGINAUX DEMANDES	

Représentation EDIFACT :

DOC+380+63256F'

Segment MOA : Montant versé de la facture

No	Description	Contenu
C516	MONTANT	
5025	Qualifiant du montant	12
5004	Montant	456852,45
6345	Devise du montant	FRF
6343	Qualifiant de la devise	
4405	Statut	

Représentation EDIFACT :

MOA+12:456852,45:FRF'

Segment DTM: Date de la facture

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005 2380	Qualifiant date/heure/période Date/heure/période	137 19990129
2379	Qualifiant du format	102

Représentation EDIFACT :

DTM+137:19990129:102'

Segment RFF: Référence client de la facture

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	ALK
1154	Numéro de la référence	F960256
1156	Numéro de la ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+ALK:F960256'

Segment RFF : Référence de la commande

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	CO
1154	Numéro de la référence	C99
1156	Numéro de la ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+CO:C99'

Information sur la facture n° F960257 (segment DOC, MOA, MOA, DTM, RFF)

Identification de la facture n° F960257

Segment DOC: Identification de la facture

No	Description	Notes
C002	NOM DU DOCUMENT/MESSAGE	
1001 1131 3055 1000	Code nom du document/message Qualifiant de la liste de codes Code organisme responsable Nom document/message	380
C503 1004 1373 1366 3453	DETAILS Numéro du document ou du message Code état du document Source du document Code langue	63257F (Réf. facture fournisseur)
3153	CODE CANAL DE COMMUNICATION	
1220	NBRE COPIES DU DOCUMENT EXIGEES	
1218	NBRE D'ORIGINAUX DEMANDES	

Représentation EDIFACT :

DOC+380+63257F'

Segment MOA: Montant versé de la facture

No	Description	Contenu
C516	MONTANT	
5025	Qualifiant du montant	12
5004	Montant	128563,36
6345	Devise du montant	FRF
6343	Qualifiant de la devise	
4405	Statut	

MOA+12:128563,36:FRF'

Segment DTM : Date de la facture

No	Description	Contenu
C507	DATE/HEURE/PERIODE	
2005 2380 2379	Qualifiant date/heure/période Date/heure/période Qualifiant du format	137 19990202 102

Représentation EDIFACT :

DTM+137:19990202:102'

Segment RFF : Référence client de la facture

No	Description	Contenu
C506	REFERENCE	
1153	Qualifiant de la référence	ALK
1154	Numéro de la référence	F960257
1156	Numéro de la ligne	
4000	Numéro de version de la référence	

Représentation EDIFACT :

RFF+ALK:F960257'

Segment UNT : Segment technique de fin de message

No	Description	Contenu
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DU MESSAGE	25
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	2

Représentation EDIFACT :

UNT+25+2'

IV. Représentation EDIFACT du fichier à envoyer à la banque :

Ce fichier correspond à l'interchange et aux trois virements spécifiés dans l'exemple.

Pour une meilleure lisibilité, chaque segment est présenté sur une ligne. Cette représentation n'est pas obligatoire en EDIFACT, les segments pouvant être mis bout-à-bout.

UNB+UNOB:1+32198765401234:5+12345678901234:5+990210:1628+9600450'

UNH+1+PAYEXT:D:96A:UN'

BGM+451+10464+9'

PAI+::Z7'

DTM+137:19990210:102'

DTM+203:19990427:102'

RFF+CR:6540'

RFF+PQ:P6540'

RFF+Z1:6583214'

RFF+Z2:123456'

MOA+9:34827,55:FRF'

FII+OR+12345002180008765432199'

FII+BF+54321088880008888888817'

NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX+++++++FR'

NAD+BE+34567890112345:100:107++FOURNISSEUR 1+4 Avenue des Rosiers+PARIS++75017+FR'

PRC+8'

DOC+380+85698'

MOA+12:48425,70:FRF'

DTM+137:19990202:102'

RFF+ALK:F960214'

RFF+CO:C456'

DOC+381+126'

MOA+12:13598,15:FRF'

DTM+137:19990120:102'

RFF+ALK:A960089'

UNT+25+1'

UNH+2+PAYEXT:D:96A:UN'

BGM+451+10465+9'

PAI+::Z7'

DTM+137:19990210:102'

DTM+203:19990427:102'

RFF+CR:6541'

RFF+PQ:P6541'

RFF+Z1:6583215'

RFF+Z2:123456'

MOA+9:585415,81:FRF'

FII+OR+12345002180008765432199'

FII+BF+11223011110002222222236'

NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX+++++++FR'

NAD+BE+34567890199999:100:107++FOURNISSEUR 2+9 Avenue ARAGO+NANTES++44000+FR'

PRC+8'

DOC+380+63256F'

MOA+12:456852,45:FRF'

DTM+137:19990129:102'

RFF+ALK:F960256'

RFF+CO:C99'

DOC+380+63257F'

MOA+12:128563,36:FRF'

DTM+137:19990202:102'

RFF+ALK:F960257'

UNT+25+2'

UNH+3+PAYEXT:D:96A:UN'

BGM+451+10466+9'

PAI+::Z8'

DTM+137:19990210:102'

DTM+203:19990324:102'

RFF+CR:6542'

RFF+PQ:P6542'

RFF+Z1:6583216'

RFF+Z2:123456'

MOA+9:3285,80:EUR'

FII+OR+12345002180008765432199'

FII+BF+33445001880000085968154'

NAD+OY+32198765401234:100:107+DONNEUR ORDRE S.A.:56 Rue des Iris:33000 BORDEAUX++++++FR'

NAD+PE+48832197601234:100:107++SOCIETE D'AFFACTURAGE+7 Avenue de l'Ocean+LA ROCHELLE++17000+FR'

NAD+BE+34567890155555:100:107++FOURNISSEUR 3+Mme Routy:14 Avenue Gambetta+QUIMPER++29000+FR'

PRC+8'

DOC+380+F6584'

MOA+12:3285,80:EUR'

DTM+137:19990127:102'

RFF+ALK:F960247'

UNT+21+3'

UNZ+3+9600450'